Rapport de gestion et ses annexes

BEP EXPANSION ECONOMIQUE

2019

BUREAU ÉCONOMIQUE
DE LA PROVINCE
DE NAMUR

Des Hommes,
des Idées,
un Futur

Table des matières

1) LES COMPTES ANNUELS 3

a. Bilan après répartition 3

b. Compte de résultats 5

c. Affectation et prélèvements 6

2) LES COMMENTAIRES FINANCIERS 7

a. Commentaires à l'ACTIF 7

ACTIFS IMMOBILISES 7

ACTIFS CIRCULANTS 8

b. Commentaires au PASSIF 10

CAPITAUX PROPRES 10

PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES 10

DETTES 11

c. Commentaires du COMPTE DE RESULTATS 12

3) LES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES 16

4) LES REGLES D'EVALUATION 17

5) LA LISTE DES GARANTIES 21

6) LES MARCHES PUBLICS 22

7) LA LISTE DES PARTICIPANTS AUX FORMATIONS ANNUELLES 23

8) LA STRUCTURE DE L'ORGANISATION 24

9) L'ORGANIGRAMME FONCTIONNEL COMPLET DE L'ORGANISATION 28

10) LES LIGNES DE DEVELOPPEMENT 29

11) LE PLAN FINANCIER PLURIANNUEL 30

1) LES COMPTES ANNUELS

(Article L1523-16 CDLD)

a. Bilan après répartition

ACTIF		Exercice 2019	Exercice 2018
ACTIFS IMMOBILISES	**20/28**	**24.680.451**	**23.653.015**
Frais d'établissement	**20**	-	-
Immobilisations incorporelles	**21**	-	-
Immobilisations corporelles	**22/27**	**24.632.386**	**23.604.950**
Terrains et constructions	22	20.034.101	22.307.076
Installations, machines et outillage	23	131.163	158.975
Mobilier et matériel roulant	24	53.264	3
Location-financement et droits similaires	25	-	-
Autres immobilisations corporelles	26	-	-
Immobilisations en cours et acomptes versés	27	4.413.858	1.138.896
Immobilisations financières	**28**	**48.065**	**48.065**
Entreprises liées	280/1	-	-
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	282/3	44.621	44.621
Autres immobilisations financières	284/8	3.444	3.444
Actions et parts	*284*	*2.479*	*2.479*
Créances et cautionnements en numéraire	*285/8*	*965*	*965*
ACTIFS CIRCULANTS	**29/58**	**79.041.558**	**78.314.437**
Créances à plus d'un an	**29**	**23.777.790**	**25.062.861**
Créances commerciales	290	-	-
Autres créances	291	23.777.790	25.062.861
Stocks et commandes en cours d'exécution	**3**	**26.143.497**	**27.160.594**
Approvisionnements	30/31	-	-
En-cours de fabrication	32	-	-
Produits finis	33	-	-
Marchandises	34	-	-
Immeubles destinés à la vente	35	26.143.497	27.160.594
Acomptes versés	36	-	-
Commandes en cours d'exécution	37	-	-
Créances à un an au plus	**40/41**	**12.989.867**	**12.504.739**
Créances commerciales	40	10.433.261	10.014.671
Autres créances	41	2.556.606	2.490.069
Placements de trésorerie	**50/53**	**15.844.789**	**13.093.140**
Actions propres	50	-	-
Autres placements	51/53	15.844.789	13.093.140
Valeurs disponibles	**54/58**	**274.117**	**492.988**
Comptes de régularisation	**490/1**	**11.498**	**114**
TOTAL DE L'ACTIF	**20/58**	**103.722.009**	**101.967.452**

PASSIF		Exercice 2019	Exercice 2018
CAPITAUX PROPRES	**10/15**	**62.265.070**	**54.075.878**
Capital	**10**	**1.871.950**	**1.873.450**
Capital souscrit	100	1.871.950	1.873.450
Capital non appelé	101	-	-
Primes d'émission	**11**	-	-
Plus-values de réévaluation	**12**	-	-
Réserves	**13**	**46.191.136**	**40.097.961**
Réserve légale	130	187.533	187.533
Réserves indisponibles	131	-	-
Réserves immunisées	132	1.029.271	811.525
Réserves disponibles	133	44.974.332	39.098.904
Bénéfice/Perte reporté(e)	**14**	-	-
Subsides en capital	**15**	**14.201.984**	**12.104.467**
Avance aux associés sur répartition de l'actif net	**19**	-	-
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	**16**	**2.276.340**	**1.749.417**
Provisions pour risques et charges	**160/5**	**1.718.751**	**1.218.629**
Impôts différés	**168**	**557.589**	**530.787**
DETTES	**17/49**	**39.180.599**	**46.142.157**
Dettes à plus d'un an	**17**	**29.331.431**	**35.594.401**
Dettes financières	170/4	28.182.093	30.013.406
Emprunts subordonnés	*170*	-	-
Emprunts obligatoires non subordonnés	*171*	-	-
Dettes de location-financement et assimilées	*172*	-	-
Etablissements de crédit	*173*	*28.182.093*	*30.013.406*
Autres emprunts	*174*	-	-
Dettes commerciales	175	-	-
Acomptes reçus sur commandes	176	-	-
Autres dettes	178/9	1.149.338	5.580.995
Dettes à un an au plus	**42/48**	**7.328.669**	**6.889.327**
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	3.566.697	3.504.741
Dettes financières	43	-	649.099
Etablissements de crédit	*430/8*	-	*649.099*
Autres emprunts	*439*	-	-
Dettes commerciales	44	2.723.375	1.754.075
Fournisseurs	*440/4*	*2.723.375*	*1.754.075*
Effets à payer	*441*	-	-
Acomptes reçus sur commandes	46	-	-
Dettes fiscales, salariales et sociales	45	134.362	119.400
Impôts	*450/3*	*134.362*	*119.400*
Rémunérations et charges sociales	*454/9*	-	-
Autres dettes	47/48	904.235	862.012
Comptes de régularisation	**492/3**	**2.520.499**	**3.658.429**
TOTAL DU PASSIF	**10/49**	**103.722.009**	**101.967.452**

b. Compte de résultats

		Exercice 2019	Exercice 2018
Ventes et prestations	**70/76A**	**17.277.258**	**8.973.361**
Chiffre d'affaires	70	7.058.144	3.115.098
En cours de fabrication, produits finis et en commandes en cours d'exécution	71	-1.017.097	-707.896
Productions immobilisées	72	-	-
Autres produits d'exploitation	74	5.359.882	6.167.017
Produits d'exploitation non récurrents	76A	5.876.329	399.142
Coût des ventes et prestations	**60/66A**	**10.812.322**	**8.560.758**
Approvisionnements et marchandises	60	1.020.647	18.958
Achats	*600/8*	*1.020.647*	*18.958*
Stocks : réduction (augmentation)	*609*	-	-
Services et biens divers	61	6.987.783	6.200.065
Rémunérations, charges sociales et pensions	62	-	-
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	1.718.535	1.766.399
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales : dotations (reprises)	631/4	22.893	38.301
Provisions pour risques et charges : dotations (utilisation et reprises)	635/7	500.122	120.582
Autres charges d'exploitation	640/8	103.991	104.972
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	649	-	-
Charges d'exploitation non récurrentes	66A	458.352	311.481
Bénéfice (Perte) d'exploitation	**9901**	**6.464.936**	**412.602**
Produits financiers	**75/76B**	**66.593**	**78.803**
Produits financiers récurrents	75	66.593	78.803
Produits des immobilisations financières	*750*	-	-
Produits des actifs circulants	*751*	*66.077*	*77.324*
Autres produits financiers	*752/9*	*516*	*1.479*
Produits financiers non récurrents	76B	-	-
Charges financières	**65/66B**	**128.641**	**153.648**
Charges financières récurrentes	65	128.641	153.648
Charges des dettes	*650*	*127.931*	*152.900*
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales : dotations (reprises)	*651*	-	-
Autres charges financières	*652/9*	*709*	*748*
Charges financières non récurrentes	66B	-	-
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	**9903**	**6.402.889**	**337.757**

		Exercice 2019	Exercice 2018
Prélèvements sur les impôts différés	**780**	**54.268**	**129.327**
Transfert aux impôts différés	**680**	**141.040**	**115.186**
Impôts sur le résultat	**67/77**	**131.764**	**1.647**
Impôts	670/3	131.764	1.647
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	77	-	-
Bénéfice (Perte) de l'exercice	**9904**	**6.184.352**	**350.251**
Prélèvements sur les réserves immunisées	**789**	**26.846**	**20.251**
Transfert aux réserves immunisées	**689**	**335.770**	**274.218**
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	**9905**	**5.875.428**	**96.284**

Le bénéfice de l'exercice à affecter inclut un montant de 4.463.192 € relatif au reclassement comptable d'une subvention octroyée en 1984 et dont le détail est repris en page 13. Cette opération résulte d'un contrôle fiscal mené en 2019.

c. Affectation et prélèvements

		Exercice 2019	Exercice 2018
Bénéfice (Perte) à affecter	**9906**	**5.875.428**	**96.284**
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(9905)	5.875.428	96.284
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	14P	-	-
Prélèvements sur les capitaux propres	**791/2**	**-**	**-**
sur le capital et les primes d'émission	791	-	-
sur les réserves	792	-	-
Affectations aux capitaux propres	**691/2**	**5.875.428**	**96.284**
au capital et aux primes d'émission	691	-	-
à la réserve légale	6920	-	-
aux autres réserves	6921	5.875.428	96.284
Bénéfice (Perte) à reporter	**(14)**	**-**	**-**
Intervention d'associés dans la perte	**794**	**-**	**-**
Bénéfice à distribuer	**694/6**	**-**	**-**
Rémunération du capital	694	-	-
Administrateurs ou gérants	695	-	-
Autres allocataires	696	-	-

2) LES COMMENTAIRES FINANCIERS

(Article L1523-16 CDLD)

a. Commentaires à l'ACTIF

ACTIFS IMMOBILISES

La majorité des **immobilisations corporelles** est constituée :

- de terrains et constructions ;

  le patrimoine immobilier de l'intercommunale comprend des incubateurs répartis sur l'ensemble de la Province de Namur destinés à l'accueil des entreprises. Notons que l'intercommunale reste également propriétaire :

  - du bâtiment occupé par Ethias rue de Fer à Namur ;
  - du terrain de la carrière de Lives-Loyers ;
  - du terrain du Complexe Sportif d'Anseremme.

  Les terrains représentent 1.812.557 € tandis que les constructions s'élèvent à 18.221.544 €

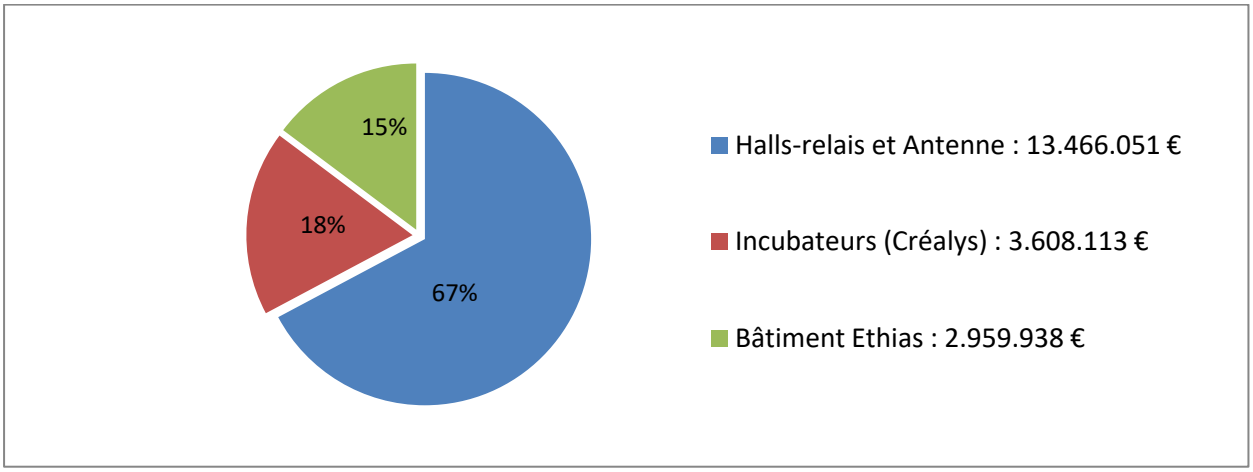

- les installations, machines et outillages comprennent essentiellement le groupe frigorifique de Céphée, les systèmes de vidéo-caméra de surveillance des bâtiments de Créalys et de Sambreville, les installations informatiques (antennes WIFI à Créalys), les panneaux photovoltaïques de l'Atrium et de Regain soit un total de 131.163 € ;

- le mobilier comprend l'aménagement des derniers bâtiments à savoir Food is Life 2, le Trakk ainsi que l'Antenne décentralisée de Mariembourg (Essaimage) pour un montant total de 53.264 €.

- les immobilisations en cours reprennent les bâtiments en cours de construction, à savoir, le Trakk, le hall-relais Mécalys II et l'incubateur Gamma à Ecolys soit un total de 4.413.858 € .

Les **immobilisations financières** comprennent les participations détenues à hauteur de 44.621 € et des actions et parts pour 2.479 €, dont le détail est repris en annexe des comptes annuels. Ce poste inclut également les cautions pour un total de 965 €.

ACTIFS CIRCULANTS

Les **créances à plus d'un an** sont constituées des autres créances comprenant essentiellement des créances inscrites dans le cadre de la convention SOWAFINAL (Belfius) pour 22.906.442 €. Cette convention s'inscrit dans le cadre des financements alternatifs des subsides des parcs d'activités par le Service Public de Wallonie (Engagement du SPW : capital et intérêts).

Les autres créances concernent :

- Materne à la suite de la vente des entrepôts frigorifiques à Floreffe pour 788.250 € ;
- Les avances de trésorerie consenties pour 83.098 € dans le cadre de l'acquisition de terrains par le BEP (Crématorium de Ciney).

Le **stock** correspond aux immeubles destinés à la vente : 25.590.385 € concernent les terrains des parcs d'activités, 448.933 € se rapportent au hall d'Achêne et les 104.179 € restant couvrent les terrains résidentiels de la région de Sart-Bernard et Vezin.

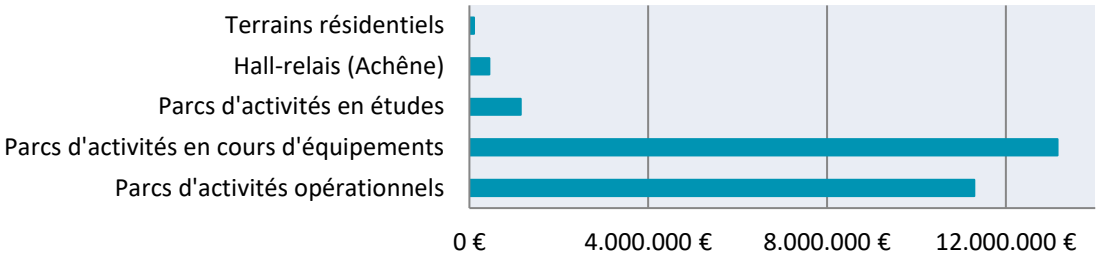

	Parcs d'activités opérationnels	Parcs d'activités en cours d'équipements	Parcs d'activités en études	Hall-relais (Achêne)	Terrains résidentiels
Stocks	11.291.098 €	13.154.351 €	1.144.935 €	448.933 €	104.179 €

Les parcs d'activités en cours d'équipements offriront près de 80 ha de nouvelles zones à bâtir.
On retrouve : Beauraing, Havelange, La Houssaie, Mecalys, Spontin et Vesta à Ecolys.

Les **créances à un an au plus** comprennent majoritairement les créances commerciales avec 10.433.261 € composés essentiellement des subsides à recevoir pour les travaux réalisés dans les parcs d'activités et les constructions de nouveaux bâtiments.

Les autres créances s'élèvent à 2.556.606 €. Une grande partie (88%) couvre les créances de la Région wallonne au niveau du capital des emprunts Sowafinal.

Le reste reprend :

- Les annuités à la suite de l'étalement du montant dû lors de vente de terrains, carrières ou bâtiments ;
- Les cautionnements versés en numéraires ;

- Le précompte mobilier à récupérer (EI 2019 – Bilan 2018) ;
- Le versement anticipé d'impôt à récupérer (EI 2019 – Bilan 2018) ;
- Le montant de la TVA à régulariser sur la déclaration TVA du mois de décembre.

Les **placements de trésorerie** comprennent des fonds placés à moyen ou long termes Ceux-ci jouent un rôle majeur dans le préfinancement des travaux dans les parcs d'activités et les investissements immobiliers en attente des subsides à recevoir.

Les **valeurs disponibles** couvrent la trésorerie opérationnelle pour 274.117 €. Celle-ci est utilisée essentiellement au bon fonctionnement de l'intercommunale.

Les **comptes de régularisation** intègrent les intérêts bancaires perçus en janvier 2020 concernant l'année 2019 ainsi que la refacturation de travaux des parcs d'activités pour un décompte final.

b. Commentaires au PASSIF

CAPITAUX PROPRES

Le **capital** à l'issue de l'exercice 2019 s'élève à 1.871.950 € suite au remboursement de certaines parts (Grottes de Han et Banque Naegelmackers). Il est souscrit dans son entièreté par les communes, la Province de Namur, le BEP et le secteur privé.

Les parts sont valorisées à leur valeur nominale et la valeur d'une part sociale s'élève à 25 €.

Les **réserves** sont scindées en trois catégories :

- la réserve légale correspond à 10% du capital (187.533 €);
- les réserves immunisées reprennent les taxations étalées des plus-values réalisées lors des ventes de halls-relais (1.029.271 €) ;
- les réserves disponibles s'élèvent à 44.974.332 €.

Les **subsides en capital** correspondent aux subsides reçus des pouvoirs publics pour les investissements propres de l'Intercommunale dans la construction de bâtiments ainsi que l'intervention de la dotation provinciale pour le site Intermils pour un total de 14.201.984 €.

Les **capitaux propres** s'élèvent à 62.265.070 €, comprenant le capital et les réserves. Les capitaux propres constituent une garantie de solvabilité et d'autofinancement de l'intercommunale.

PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES

Les **provisions** pour autres risques et charges, actées en 2019 s'élèvent à 1.718.751 € et sont établies dans le cadre des conventions de financement dans les parcs d'activités.

Les **impôts différés** ont été actés pour 213.714 € à la suite de la taxation étalée sous le régime ISOC sur les subsides en capital (bâtiments) et 343.875 € sur les plus-values réalisées sur les ventes de halls-relais.

DETTES

Les **dettes à plus d'un an** sont composées à 96% des dettes financières (28.182.093 €) contractées auprès des banques (sous déduction des tranches échéant en 2020) ainsi que du financement résultant des conventions Sowafinal. Ces conventions s'inscrivent dans le cadre du financement alternatif des subsides des parcs d'activités par le Service Public de Wallonie (SPW), lequel prend en charge le remboursement du capital et des intérêts.

Les 4% restant couvrent les autres dettes dans lesquelles on retrouve 1.149.338 € :

- les garanties et cautionnements (conventions locatives et parcs d'activités) ;
- Les différentes avances consenties sur les acquisitions de terrains (parcs d'activités).

Les **dettes à un an au plus** s'élèvent à 7.328.669 € et regroupent notamment les tranches d'emprunts échéant dans l'année pour 3.566.697 € ainsi que les dettes commerciales pour 2.723.375 €. Les 134.362 € de dettes fiscales, salariales et sociales reprennent le montant de la TVA due sur la déclaration TVA de décembre 2019, le précompte professionnel retenu sur les jetons des administrateurs, payé début 2020 ainsi que le montant de l'impôt estimé pour cet exercice comptable.

Dans les autres dettes, on retrouve 278.345 € d'acomptes reçus sur les ventes de terrain dont l'acte de vente n'a pu être signé en 2019, les avances entre intercommunales pour 1.750 € ainsi que les avances du Feder pour le projet Trakk Hub Créative (541.469 €) et le projet Food is Life 2 (82.671 €).

Les **comptes de régularisation** du passif s'élèvent à 2.520.499 €.
On retrouve 30.023 € de charges à imputer pour le précompte mobilier des intérêts perçus en janvier 2020 concernant 2019 et 10.284 € de décompte pour travaux dans un parc d'activité.

Ce poste comprend également les produits reportés se détaillant comme suit :

- 2.415.734 € de subsides comptabilisés dans le cadre de travaux d'équipement à réaliser dans les zones d'activités économiques et qui seront portés en compte de résultats au rythme de la réalisation des travaux y afférents ;
- 64.147 € de produits à reporter correspondant à une partie de la redevance fixe payée par les carrières CBR SA ;
- 311 € de canon emphytéotique de la société SEDE Benelux établie dans le parc Créalys.

c. Commentaires du COMPTE DE RESULTATS

Les **ventes et prestations** s'élèvent à 17.277.258 €.

L'année 2019 a enregistré un chiffre d'affaires de 7.058.144 € contre 3.115.098 € en 2018. Il est constitué majoritairement des ventes de terrains dans les parcs d'activités pour 6.570.857 € et des prestations des incubateurs de Créalys et du Trakk pour 481.892 €.

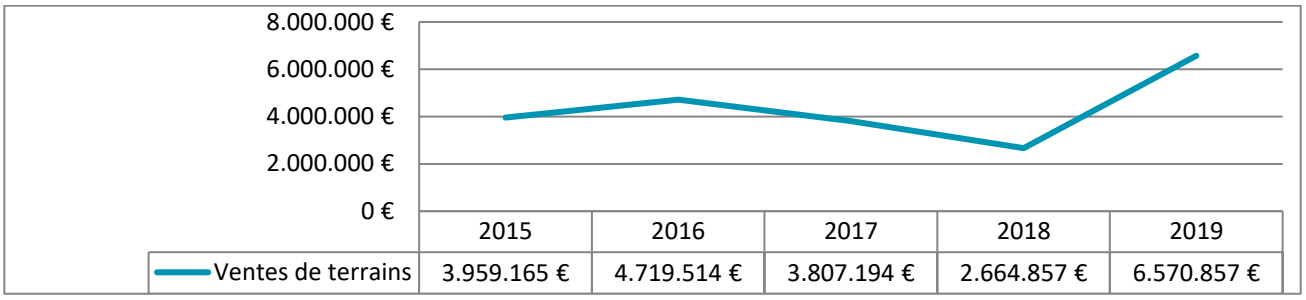

	2015	2016	2017	2018	2019
Ventes de terrains	3.959.165 €	4.719.514 €	3.807.194 €	2.664.857 €	6.570.857 €

Les autres produits d'exploitation s'élèvent à 5.359.882 € en 2019 contre 6.167.017 € en 2018.
Ce montant comprend des subsides et des interventions des pouvoirs publics pour 3.668.072 € :

- 2.294.376 € de la Région wallonne pour financer les travaux dans les parcs d'activités ;
- 811.340 € d'amortissements de subsides obtenus par la Région wallonne pour le financement de la construction des halls-relais et incubateurs ;
- 561.250 € de contribution forfaitaire de la Province (reçue par l'intermédiaire du BEP) au financement de la politique économique menée par l'Intercommunale ;
- 1.107 € de prime Qualiwatt sur des panneaux photovoltaïques.

Le solde de 1.691.810 € est composé :

- des locations (dont le bâtiment Ethias) et redevances des carrières ;
- des refacturations de frais divers aux locataires, de frais de signalisation, de travaux dans les parcs d'activités ;
- des pénalités diverses et des remboursements auprès de la compagnie d'assurance en cas de sinistre.

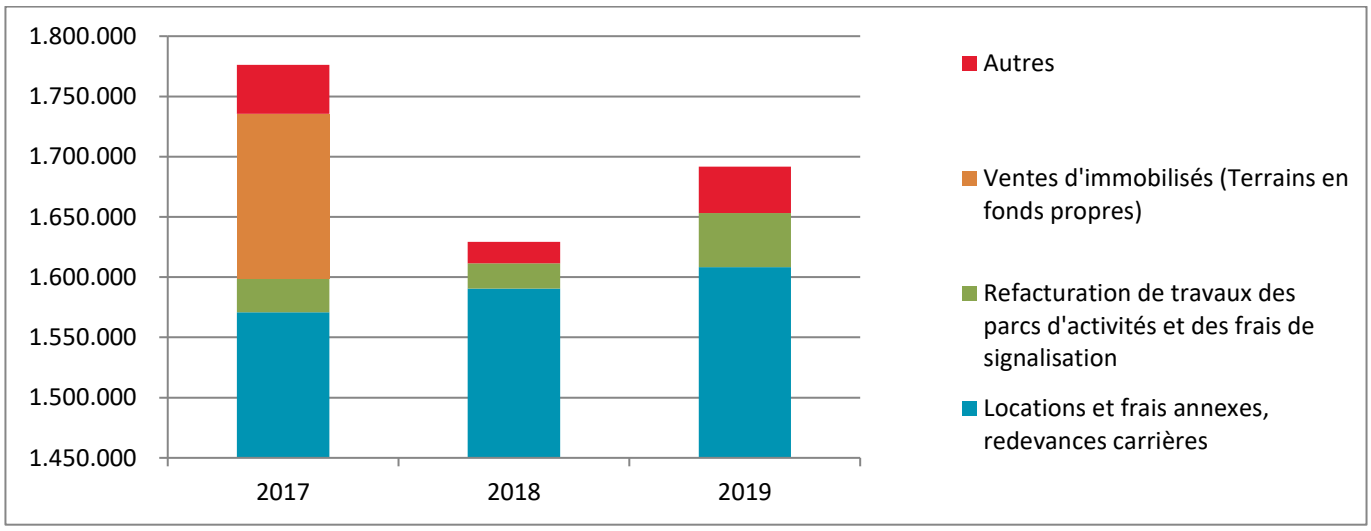

Les produits d'exploitation non récurrents s'élèvent en 2019 à 5.876.329 € contre 399.142 € en 2018.
Ce poste reprend les produits exceptionnels et non réguliers.
Ils produits reprennent essentiellement :

- le transfert en produits de 4.463.192 € correspondant aux fonds reconstitués relatifs à la convention du 12 avril 1984, ayant octroyé à l'Intercommunale une subvention dans le cadre de la construction d'entrepôts frigorifiques.
  Ce transfert fait suite à un contrôle fiscal réalisé en 2019. Les fonds initiaux, ainsi que les indexations et intérêts ont été transférés en résultat en bénéficiant d'une exonération fiscale sous le régime de l'impôt des personnes morales applicable jusqu'au 31 décembre 2014 ;
  En effet, ces fonds ont été considérés comme étant des subventions définitivement acquises par l'Intercommunale lors du contrôle fiscal.
- le remboursement d'une partie de subsides travaux par l'acquéreur suite à la privatisation d'une partie de voirie pour 477.799 € ;
- les plus-values réalisées sur les ventes de hall-relais (terrain compris) pour 476.810 € ;
- la clôture-révision de subsides en capital suite à la vente de hall-relais pour 434.338 € ;
- l'intervention des FUNDP dans les frais d'assainissement du Trakk à hauteur de 22.692 €.

Le **coût des ventes et prestations** s'élève à 10.812.322 € en 2019 contre 8.560.758 € en 2018.

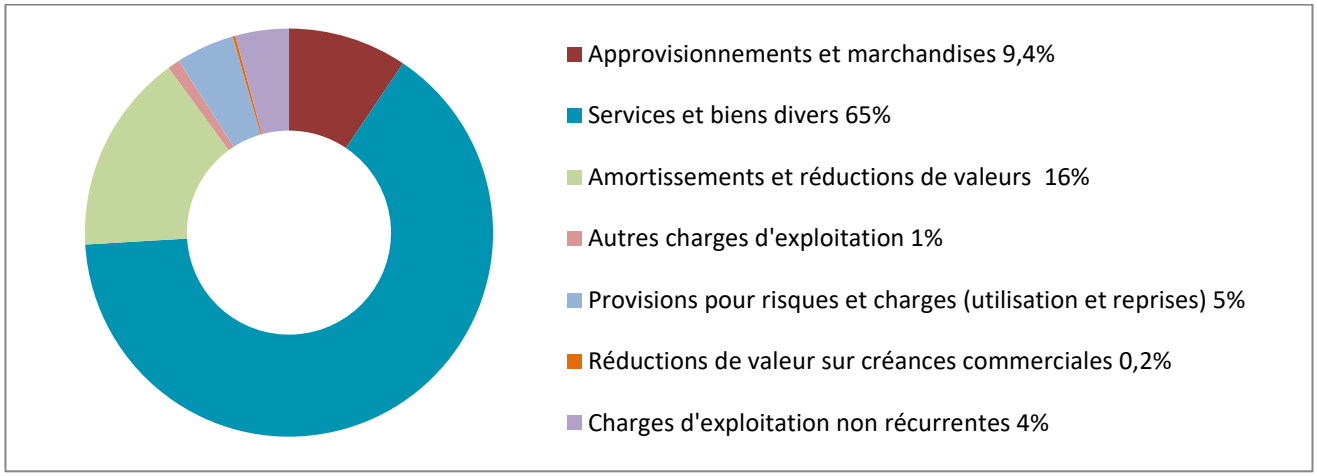

Les approvisionnements et marchandises reprennent les achats de terrains destinés à être équipés et vendus au sein des parcs d'activités. En 2019, cela représente un montant de 534.826 € et cela concerne principalement le rachat dans le parc d'Achêne de la zone « Projet Prison ». On y retrouve également en 2019, le rachat du hall-relais de cette zone pour 485.811 € dont la vente est prévue courant du second semestre 2020.

Les services et biens divers passent de 6.200.065 € en 2018 à 6.987.783 €. Ils contiennent principalement les travaux dans les parcs d'activités, les frais de fonctionnement généraux, les honoraires, les subventions, les frais de gestion perçus par le BEP sur les ventes de terrains et les locations des bâtiments ainsi que les frais de fonctionnement des bâtiments.

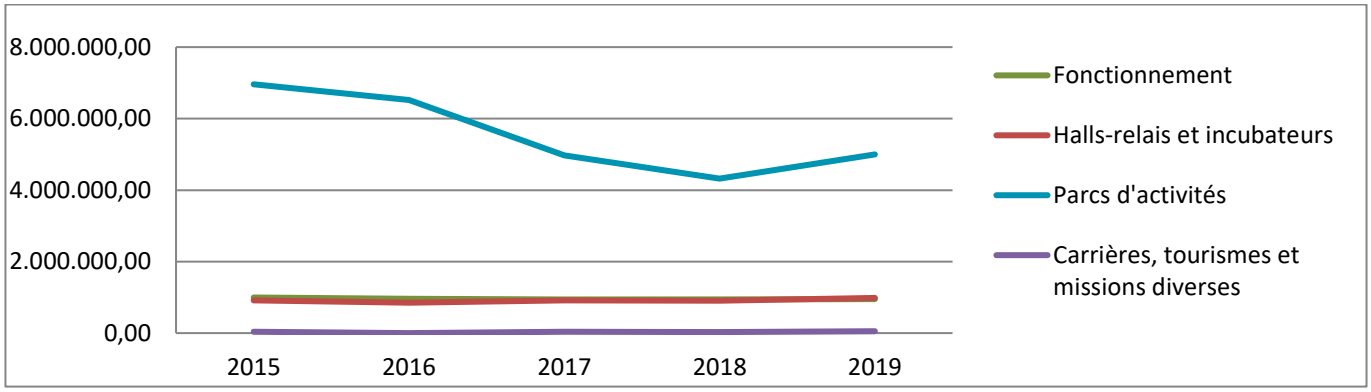

La dotation aux amortissements a été constituée conformément aux règles d'évaluation prescrites par le droit comptable. Celle-ci s'élève à 1.718.535 € en 2019.

La dotation aux réductions de valeur sur créances commerciales reprend le solde des dotations et reprises aux réductions de valeur sur les créances commerciales dont le recouvrement est compromis ou incertain. Pour l'année 2019, le montant de la dotation s'élève à 22.893 €.

Les provisions pour risques et charges comprennent les provisions actées dans le cadre des conventions de financement des parcs d'activités. Ce montant s'élève en 2019 à 544.722 € pour les dotations et à - 44.600 € pour les reprises.

Les autres charges d'exploitations reprennent principalement la contribution de BEP Expansion dans le financement de la cotisation de responsabilisation due pour le personnel statutaire du BEP pour un montant de 101.500 €.

Dans le cadre de conventions de financement relatives aux parcs d'activités, venues à échéance, la révision du décompte des opérations donne un montant de 67.950 €. Par ailleurs, suite au remboursement du subside à la Région wallonne due à la vente et privatisation d'une partie de voirie dans le parc de Seilles, un montant de 389 233 € est également repris dans les charges d'exploitations non récurrentes.

Les **produits financiers** atteignent en 2019 un montant de 66.593 €. Ils sont composés des produits de placements de trésorerie.

Les **charges financières** s'élèvent en 2019 à 128.641 € et sont composées de 127.931 € d'intérêts financiers sur emprunts et 709 € de frais bancaires et intérêts de retard.

Le **bénéfice de l'exercice avant impôts** est de 6.402.889 €. Celui-ci est impacté par le niveau élevé de vente de terrains en 2019 et des produits exceptionnels (5.876.329 €) détaillés en page suivante.

Les **prélèvements sur les impôts différés** sont réalisés au rythme des amortissements des subsides, relatifs à des bâtiments, notifiés avant le 1er janvier 2017 et au rythme de la taxation étalée de plus-values réalisées à la suite de ventes d'immobilisés. Les prélèvements s'élèvent à 54.268 € en 2019.

Le **transfert aux impôts différés** se rapporte à la taxation étalée des plus-values réalisées à la suite des ventes enregistrées de hall-relais pour un montant de 141.040 €.

L'**impôt sur le résultat** est estimé à 69.466 €. A cela s'ajoute, 21.105 € relatif au précompte mobilier et 41.192 € se rapportant au dossier Materne.

Jusqu'au 31 décembre 2014, l'intercommunale était soumise à l'impôt des personnes morales. À la suite de la loi-programme du 19 décembre 2014, telle que modifiée par la loi-programme du 10 août 2015, l'intercommunale BEP Expansion est assujettie à l'impôt des sociétés depuis le 1er janvier 2015.

Les **prélèvements sur les réserves immunisées** s'élèvent à 26.846 € et sont actés dans le cadre du remploi de plus-values immunisées pour lesquelles il est opté pour une taxation étalée.

Le **transfert aux réserves immunisées** se rapporte à la taxation étalée des plus-values réalisées à la suite des ventes enregistrées de hall-relais s'élève à 335.770 €.

Le **bénéfice de l'exercice à affecter** pour l'année 2019 est de 5.875.428 €. Ce résultat positif est affecté en réserves disponibles.

Le bénéfice de l'exercice 2019 est influencé par :

- le niveau exceptionnellement élevé des ventes de terrains dans les parcs d'activités ;
- des produits d'exploitation non récurrents :
  - Il s'agit essentiellement d'un montant de 4.463.192 € comptabilisé dans le cadre du transfert en produits des fonds relatifs à la convention du 12 avril 1984 ayant octroyé à l'intercommunale une subvention dans le cadre de la construction d'entrepôts frigorifiques. Cette opération purement comptable et fiscale porte sur des subventions octroyées en 1984 ;
  - d'une plus-value de 476.810 € comptabilisée dans le cadre de la vente d'un immobilisé ;
  - de régularisations liées à des subsides pour 912.137 €.

Ces revenus exceptionnels concourent à la mise en réserves actée en 2019 et constituent des moyens d'autofinancement qui pourront être affectés au financement des investissements prévus par l'intercommunale. En effet, BEP Expansion étudie des dossiers tels que la modernisation du Palais des Expositions, l'acquisition et le réaménagement des anciens bâtiments provinciaux rue Reine Astrid, l'acquisition et l'équipement de l'ancienne zone militaire de Belgrade, ce qui représente un investissement global de plus de 13.000.000 €. Ce montant s'ajoute aux équipements des parcs d'activité et construction de bâtiments relais prévus au budget de l'intercommunale.

3) LES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Le Code des Sociétés impose au conseil d'administration d'établir un rapport de gestion. **L'évolution des affaires, des résultats et la situation de la société** sont analysés en détail dans les commentaires financiers, le budget et le rapport d'activités de l'institution.

Outre ces éléments, les informations suivantes sont communiquées à l'assemblée générale :

1. RISQUES ET INCERTITUDES

Le conseil d'administration ne peut préjuger des risques inhérents à toute activité économique et qui pourraient modifier les perspectives de la société.

Tenant compte des comptes annuels de la société, aucun risque majeur n'est à signaler quant à la continuité de l'entreprise, sous réserve des évènements dont question au point 2, dont les incidences restent incertaines à ce jour.

2. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La crise mondiale provoquée par la pandémie de Covid-19 affecte plus particulièrement l'activité économique de la Belgique depuis le mois de mars 2020. L'intercommunale devra mesurer en 2020 les effets financiers de cette situation exceptionnelle.

3. CIRCONSTANCES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INFLUENCE NOTABLE SUR LE DEVELOPPEMENT DE LA SOCIETE

Néant

4. ACTIVITES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Néant

5. SUCCURSALES DE LA SOCIETE

Néant

6. JUSTIFICATION DES REGLES COMPTABLES

Néant

7. UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS

L'intercommunale n'a pas pour politique de recourir à l'usage d'instruments financiers particuliers l'exposant à des risques financiers.

8. CONFLIT D'INTERET

Il n'a pas été fait application des règles relatives aux conflits d'intérêts durant l'exercice écoulé.

4) LES REGLES D'EVALUATION

La législation relative aux comptes annuels des entreprises impose à chaque entreprise de déterminer les règles qui président aux évaluations nécessaires pour établir l'inventaire, et notamment, aux constitutions et ajustements d'amortissements, de réductions de valeur et de provisions pour risques et charges ainsi qu'aux réévaluations.

Dans une perspective de continuité des activités de l'entreprise et en application des principes de prudence, sincérité et bonne foi, les règles d'évaluation suivantes sont d'application :

ACTIF

Les **FRAIS D'ETABLISSEMENTS** sont repris à leur valeur d'acquisition. Ils font l'objet d'amortissements appropriés, par tranches annuelles de 20 % au moins.

Les **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES** sont évaluées à leur valeur d'acquisition (les immobilisations incorporelles autres que celles acquises de tiers ne sont portées à l'actif que pour leur coût de revient). Les amortissements sont pratiqués d'une manière régulière sur base des taux correspondant d'une manière générale à la constatation de la dépréciation des immobilisations concernées, à savoir :

Concessions, brevets, licences, etc…	Linéaire	de 3 à 5 ans

Ces immobilisations font l'objet d'amortissements complémentaires ou exceptionnels lorsque, en raison de leur altération ou de modifications des circonstances économiques ou technologiques, leur valeur comptable dépasse leur valeur d'utilisation par l'entreprise. C'est le cas des immobilisations incorporelles désaffectées qui font l'objet d'un amortissement exceptionnel pour en aligner l'évaluation sur leur valeur probable de réalisation.

Les **IMMOBILISATIONS CORPORELLES** sont reprises à leur valeur d'acquisition.
Les immobilisations corporelles dont l'usage est limité dans le temps font l'objet d'amortissements pratiqués régulièrement sur base de taux correspondant d'une manière générale à la constatation de la dépréciation des immobilisations concernées, à savoir :

<u>Terrains et constructions</u>		
Terrains		
Constructions	Linéaire	
Immeubles à usage de bureaux		de 25 à 33 ans
Voiries, égouttages et pont		de 20 à 30 ans
Bâtiments industriels, garages et équipements industriels		20 ans
Aménagements	Linéaire	
Aménagements industriels		de 10 à 20 ans
Aménagements des immeubles à usage de bureaux		de 10 à 20 ans

Les honoraires peuvent être amortis distinctement sur 5 ans

Installations, machines et outillages	Linéaire	
Matériel d'exploitation et installations diverses		de 5 à 20 ans
Petit outillage		de 3 à 5 ans

Les honoraires peuvent être amortis distinctement sur 5 ans

Mobilier et matériel roulant		
Matériel et mobilier de bureau	Linéaire	
Mobilier de bureau		de 5 à 10 ans
Matériel de bureau		de 3 à 5 ans
Matériel informatique		de 3 à 5 ans
Matériel roulant et engins de génie civil	Linéaire	
Matériel roulant - Camions		de 5 à 10 ans
Matériel roulant - Camionnettes		de 5 à 10 ans
Matériel roulant - Voitures		5 ans
Engins de génie civil		de 5 à 10 ans
Matériel roulant d'occasion		de 2 à 5 ans

Autres immobilisations corporelles		
Aménagements, installations et constructions	Linéaire	de 5 à 20 ans

Ces immobilisations font l'objet d'amortissements complémentaires ou exceptionnels lorsque, en raison de leur altération ou de modifications des circonstances économiques ou technologiques, leur valeur comptable dépasse leur valeur d'utilisation par l'entreprise. C'est le cas des immobilisations corporelles désaffectées qui font l'objet d'un amortissement exceptionnel pour en aligner l'évaluation sur leur valeur probable de réalisation.

Les immobilisations corporelles dont l'utilisation n'est pas limitée dans le temps font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durable.
L'entreprise peut procéder à la réévaluation de ses immobilisations corporelles lorsque la valeur de celles-ci présente un excédent certain et durable par rapport à leur valeur comptable et que l'entreprise puisse supporter le coût supplémentaire de l'amortissement généré par cette réévaluation.

Les **IMMOBILISATIONS FINANCIERES** sont reprises à leur valeur nominale.
Ces immobilisations font l'objet de réductions de valeur en cas de moins-value ou de dépréciation durable justifiées par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle la participation ou les actions sont détenues.

Les créances portées sous cette rubrique font l'objet de réduction de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis. Elles peuvent également faire l'objet de réductions de valeur lorsque leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice est inférieure à leur valeur comptable (nominale).

Les **CREANCES A PLUS D'UN AN** sont portées à l'actif du bilan à leur valeur nominale.
Ces créances font l'objet de réductions de valeur si leur remboursement à l'échéance est en tout ou partie incertaine ou compromis.

Les **STOCKS ET COMMANDES EN COURS D'EXECUTION**
Les approvisionnements et les marchandises sont évalués à leur valeur d'acquisition. Ceux-ci font l'objet d'une réduction de valeur en fonction de leur degré d'obsolescence ou d'utilisation escomptée.

L'évaluation des stocks d'immeubles destinés à la vente est effectuée au prix de revient tenant compte de tous les frais d'acquisition et d'équipement, sous déduction des subsides et interventions relatifs à ceux-ci. Les charges financières sont portées annuellement en augmentation de la valeur des terrains et zonings. Des réductions de valeur sont appliquées, le cas échéant, conformément aux dispositions du code des sociétés.

Les **CREANCES A UN AN AU PLUS** sont reprises à leur valeur nominale. Elles font l'objet de réductions de valeur si des risques d'irrécouvrabilité existent.

Les **PLACEMENTS DE TRESORERIE** sont repris à leur valeur nominale. Les titres à revenu fixe sont évalués à leur valeur d'acquisition. Les placements de trésorerie font l'objet de réduction de valeur lorsque leur valeur de réalisation, à la date de clôture de l'exercice, est inférieure à leur valeur d'acquisition.

Les **VALEURS DISPONIBLES** sont reprises à leur valeur nominale figurant sur les différents justificatifs des organismes financiers. Les valeurs libellées en devise étrangère sont converties en Euros au cours de clôture (31 décembre) et les écarts de conversion constatés sont considérés comme réalisés et sont pris en résultats.

PASSIF

Le **CAPITAL** est repris à sa valeur nominale telle que déterminée par les statuts de l'entreprise.

Les **RESERVES** sont reprises à leur valeur nominale.

Les **PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES** sont reprises à leur valeur nominale et sont revues chaque année en fonction des éléments qui les justifient.

Les **DETTES A PLUS D'UN AN** sont portées au bilan à leur valeur nominale telles que déterminées par les contrats d'emprunts établis par les organismes financiers.

Les **DETTES A UN AN AU PLUS** sont reprises au passif à leur valeur nominale telles que déterminées par les contrats d'emprunts établis par les organismes financiers.

Les **DETTES FINANCIERES** sont reprises à leur valeur nominale figurant sur les différents justificatifs des organismes financiers. Les valeurs libellées en devise étrangère sont converties en Euros en cours de clôture (31 décembre) et les écarts de conversion constatés sont considérés comme réalisés et sont pris en résultats.

Les **DETTES COMMERCIALES** sont reprises à leur valeur nominale.

Les **DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES** sont portées au passif du bilan à leur valeur nominale.

Les **DETTES DIVERSES** sont reprises à leur valeur nominale.

COMPTE DE RESULTATS

Le résultat de l'exercice tient compte de toutes les charges et de tous les produits afférents à l'exercice ou à des exercices antérieurs, sans considération de la date de paiement ou d'encaissement de ces charges et produits, sauf si l'encaissement de ces produits est incertain.

Il tient compte également de tous les risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations qui ont pris naissance au cours de l'exercice auquel les comptes annuels se rapportent ou au cours d'exercices antérieurs, même si ces risques, pertes ou dépréciations, ne sont connus qu'entre la date de clôture des comptes annuels et la date à laquelle ils sont arrêtés par le conseil d'administration.

Les règles d'évaluation sont définies pour chaque élément du patrimoine de l'entreprise. Leur application est identique d'un exercice à l'autre. Toutefois, elles peuvent être adaptées dans les cas exceptionnels lorsque leur application ne conduirait pas au respect du prescrit de l'image fidèle.

5) LA LISTE DES GARANTIES

Aucune garantie n'est accordée par l'Intercommunale BEP Expansion.

6) LES MARCHES PUBLICS

(Article L1523-13§3 CDLD)

Conformément à l'article L1523-13§3 CDLD, le présent rapport intègre la liste des adjudicataires des marchés de travaux, de fournitures ou de services, en 2019, pour lesquels sont applicables toutes les dispositions obligatoires du cahier général des charges. Cette liste précise le mode de passation du marché en vertu duquel ils ont été désignés.

PE : Publicité européenne
PN : Publicité nationale
PNDAPP : Procédure négociée directe avec publication préalable
PNSPP : Procédure négociée sans publication préalable
PO : Procédure ouverte

Type de marché	*Nom du marché*	*Procédure*	*Publicité*	*Date attribution*	*Montant total du marché HTVA*	*Adjudicataires*
Marché de travaux	Beauraing - Aménagements verts	PO	PN	18-02-19	260.464,52 €	Jardilux sprl, Le Serpont 33b à 6800 Libramont-Chevigny
Marché de travaux	ECOLYS - Aménagement paysagers	PO	PN	18-02-19	333.745,06 €	Eurogreen, Chaussée de Gembloux 66 à 5140 Sombreffe
Marché de services	Techniques spéciales et PEB	PNSPP		21-01-19	143.000,00 €	Alliance Engineering, Boucle Odon Godart, 7 à 1348 Louvain-la-Neuve
Marché de services	Souscription à une plateforme de gestion d'espaces de travail	PNSPP		25-03-19	28.500,00 €	Damnet scrl, Route De Louvain-La-Neuve 6, Bte 14 à 5001 Belgrade
Marché de travaux	Spontin voirie, égouttage et distribution d'eau	PO	PN	21-01-19	545.007,96 €	NONET S.A., Rue des Artisans, 10 à 5150 Floreffe
Marché de services	Urbanisme et environnement	PNSPP		21-01-19	143.000,00 €	Societe Multiprofessionnelle d'architectes groupe impact sprl, Rue Des Chasseurs Ardennais 32 à 6880 Bertrix
Marché de fournitures	Acquisition de matériel multimédia pour le nouveau bâtiment du TRAKK	PNSPP		17-06-19	43.009,24 €	Fortyeight TV, Chaussée de Gembloux 673 à 5020 Suarlée
Marché de fournitures	Acquisition de matériel informatique pour le nouveau bâtiment du TRAKK	PNSPP	PN	20-05-19	45.182,97 €	Netleaf, Bussestraat 21 à 2840 Rumst
Marché de travaux	Aménagement de trottoirs et d'espaces verts - CREALYS	PO	PN	29-04-19	105.690,02 €	Geciroute, Rue De La Vieille Sambre 10 à 5190 Mornimont
Marché de fournitures	Feder - TRAKK - Fournitures de mobiliers	PO	PN	15-07-19	133.633,00 €	Lot1 et Lot2 : Forma brussels sprl, Chaussée D'alsemberg 993 à 1180 Uccle
Marché de travaux	Mecalys - construction d'un hall relais de 1 grand module visible	PO	PN	18-11-19	455.638,71 €	Créer Rénover Construire sa - Zoning Industriel Rue Nicolas Darche 32/1 à 5660 Couvin
Marché de services	La sous-traitance du facility management des bâtiments de BEP Expa et BEP	PO	PE	18-11-19	459.040,52 €	Imetech belgium, Boulevard Industriel 28 à 1070 Bruxelles
Marché de services	Conception et suivi de travaux de la requalification paysagère du PAE de Rochefort	PNSPP		18-11-19	54.174,25 €	Arpayge sprl, Place De Sart-Eustache 3 à 5070 Fosses-La-Ville
Marché de travaux	Spontin - Impétrants électriques - Marché-cadre	PNSPP		23-09-19	313.014,71 €	Ores, Avenue Jean Monnet, 2 à 1348 Louvain-la-Neuve
Marché de travaux	Beauraing - voirie vers zone commerciale - Electrification - Marché-cadre	PNSPP		23-09-19	34.583,78 €	Ores, Avenue Jean Monnet, 2 à 1348 Louvain-la-Neuve

7) LA LISTE DES PARTICIPANTS AUX FORMATIONS ANNUELLES

(Article L1523-1bis CDLD)

En vertu de l'article L1532-1bis du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, ci-dessous la liste des présences de la séance formative du Conseil d'administration du 23 septembre 2019 ayant pour objet « Présentation des activités de l'intercommunale » :

Groupe Communes	
Prénom	**Nom**
Benjamin	Costantini
Jean-Marie	Cheffert (Président)
Jeannine	Denis
Frédéric	Dumont
Ludovic	Henrard
Myriam	Laurant
Christine	Poulin
Philippe	Rennotte
Dominique	Van Roy
Groupe Province	
Etienne	Bertrand
Luc	Delire
Richard	Fournaux
Isabelle	Gengler
Jean-Marie	Theret

8) LA STRUCTURE DE L'ORGANISATION

(Article L1523-16 CDLD)

a. Structure des intercommunales

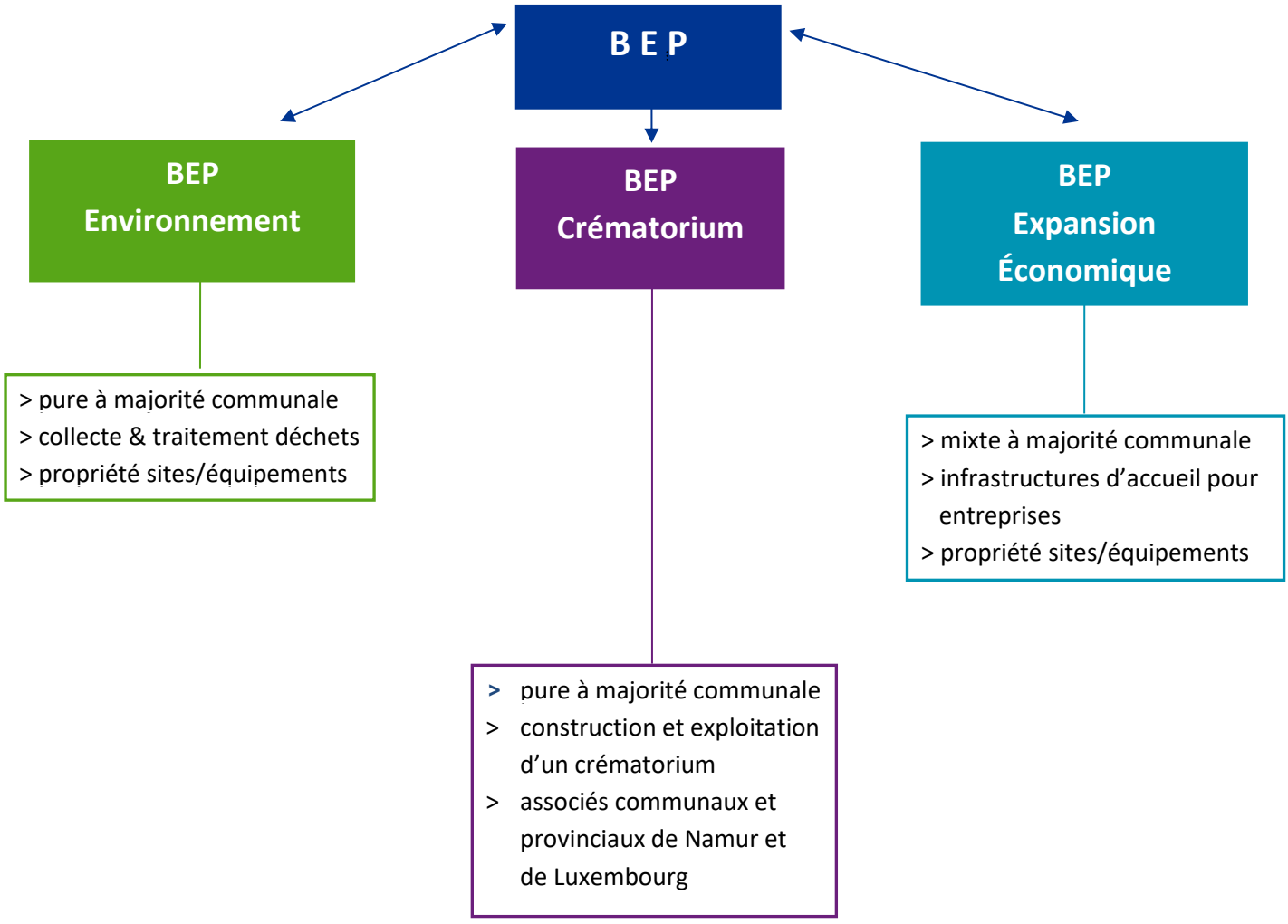

b. Composition des instances

- Composition du Conseil d'Administration :

  - **Période allant du 1er janvier 2019 au 25 juin 2019**

Fonction	Nom et Prénom	Groupe
Président	Cox Gérard	Commune
Vice-président	Sacré Jean-Pierre	Commune
Administrateurs	Balon-Perin Georges	Province
	Bertrand Etienne	Province
	Bombled Christophe	Province
	Costantini Benjamin	Commune
	Delire Vincent	Commune
	Demanet Nathalie	Commune
	Doumont Hugues	Commune
	Eerdekens Jean-Frédéric	Province
	Gaspard Jean-Marc	Commune
	Gilson Bernard	Commune
	Milcamps Guy	Province
	Poulin Christine	Commune
	Rennotte Philippe	Commune
	Rondiat Pierre	Province
	Theret Jean-Marie	Province
	Van Espen Jean-Marc	Province
	Van Roy Dominique	Commune
	Vautard Philippe	Commune

- **Période allant du 25 juin 2019 au 31 décembre 2019**

Fonction	Nom et Prénom	Groupe
Président	Cheffert Jean-Marie	Commune
Vice-président	Coopmans Gauthier	Commune
Administrateurs	Bertrand Etienne	Province
	Bogaerts Eric (entrée 14/10/2019)	Province
	Brabant Patricia (entrée 23/09/2019)	Province
	Chintinne Grégory	Commune
	Costantini Benjamin	Commune
	Delire Luc	Province
	Denis Jeannine	Commune
	Dumont Frédéric	Commune
	Eloin Goetghebuer Chantal	Commune
	Fontaine Eddy (sortie 14/10/2019)	Province
	Fournaux Richard	Province
	Gengler Isabelle	Province
	Henrard Ludovic	Commune
	Laurant Myriam	Commune
	Piret Antoine (sortie 23/09/2019)	Province
	Poulin Christine	Commune
	Rennotte Philippe	Commune
	Rochet Bénédicte	Province
	Theret Jean-Marie	Province
	Van Roy Dominique	Commune

- Composition du Comité de Rémunération :

- **Période allant du 1er janvier 2019 au 25 juin 2019**

Fonction	Nom et Prénom
Membres	Bombled Christophe
	Eerdekens Jean-Frédéric
	Poulin Christine
	Van Roy Dominique
	Vautard Philippe

- **Période allant du 25 juin 2019 au 31 décembre 2019**

Fonction	Nom et Prénom
Membres	Brabant Patricia (entrée 23/09/2019)
	Henrard Ludovic
	Piret Antoine (sortie 23/09/2019)
	Poulin Christine
	Rennotte Philippe (entrée le 23/09/2019)
	Theret Jean-Marie
	Van Roy Dominique (sortie 23/09/2019)

- Composition du Comité d'Audit :

  - **Période allant du 1er janvier 2019 au 25 juin 2019**

Fonction	Nom et Prénom
Membres	Bombled Christophe
	Eerdekens Jean-Frédéric
	Poulin Christine
	Rennotte Philippe
	Vautard Philippe

  - **Période allant du 25 juin 2019 au 31 décembre 2019**

Fonction	Nom et Prénom
Membres	Brabant Patricia (entrée 23/09/2019)
	Henrard Ludovic
	Piret Antoine (sortie 23/09/2019)
	Poulin Christine
	Rennotte Philippe
	Theret Jean-Marie

9) L'ORGANIGRAMME FONCTIONNEL COMPLET DE L'ORGANISATION

(Article L1523-16 CDLD)

Voici l'organigramme fonctionnel du BEP, structure faîtière de l'ensemble de l'organisation.

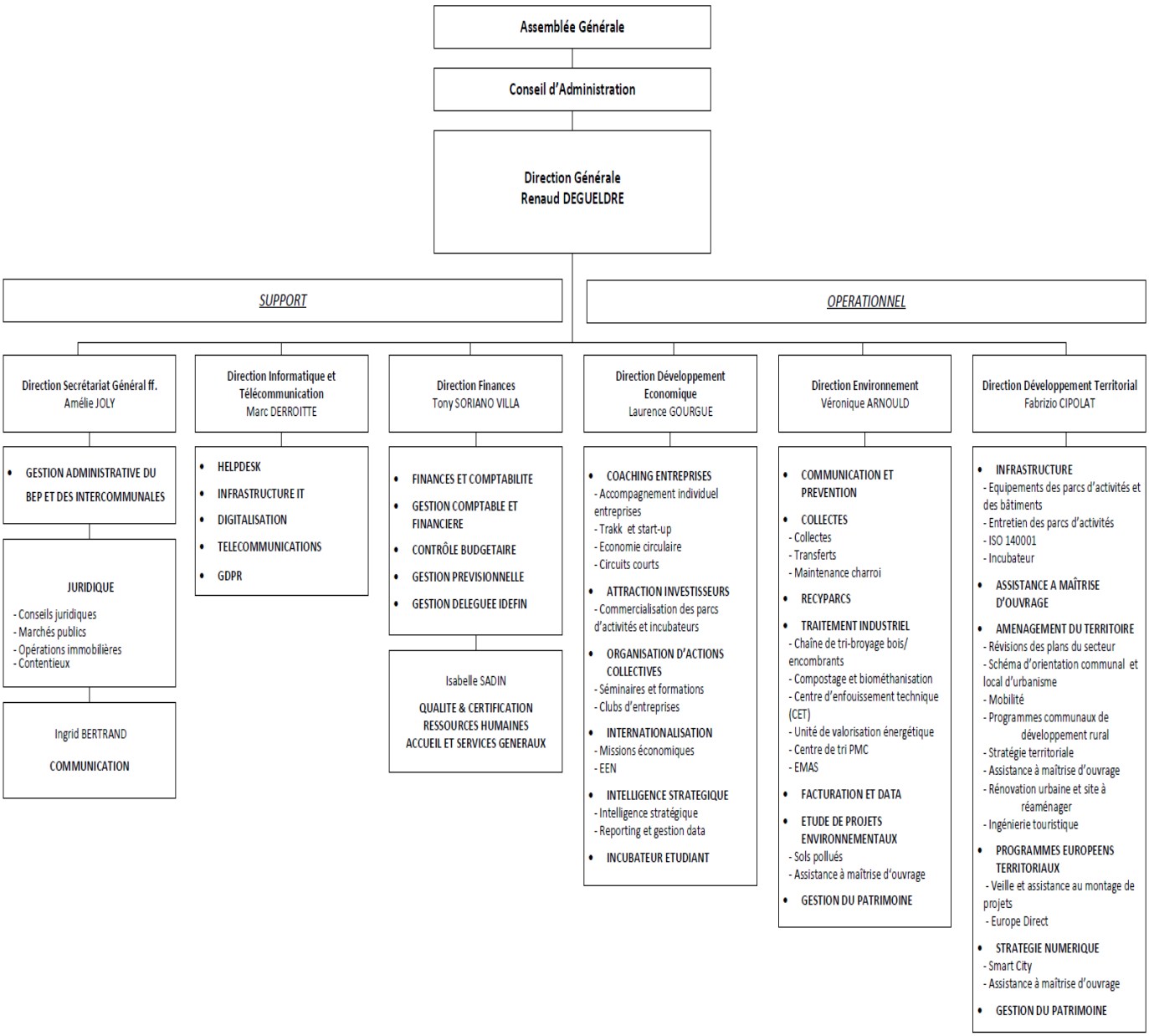

10) LES LIGNES DE DEVELOPPEMENT

(Article L1523-16 CDLD)

BEP Expansion Economique, Intercommunale thématique gérée par le BEP, a pour mission d'aménager et de gérer des équipements infrastructurels tels que des parcs d'activités, bâtiments-relais et incubateur, parc scientifique, en appui de la politique menée par les instances provinciales, régionales et européennes, en coordination avec les Communes membres.

A ce titre, les lignes de développement de BEP Expansion Economique visent à :

- **Développer et équiper des parcs de qualité**, adaptés au tissu économique régional, provincial et local ;
- Mettre à disposition des entreprises **500 hectares de parcs d'activité** entre 2010 et 2025 ;
- Construire et gérer, seul ou en partenariat, des infrastructures tels que **hall-relais, centre d'entreprises, hub créatif, espace de coworking, …** pour permettre aux jeunes entreprises de disposer facilement et à un tarif abordable d'une implantation.

11)LE PLAN FINANCIER PLURIANNUEL

(Article L1523-16 CDLD)

COMPTES approuvés *				BUDGETS prévisionnels		
2017	2018	2019	DEPENSES	2020	2021	2022
1.076.151	1.178.718	1.076.347	Fonctionnement général	1.340.830	1.594.885	1.599.001
1.021.364	2.015.376	4.586.439	Halls-Relais	2.388.327	2.490.430	3.256.492
5.572.165	3.031.998	5.432.263	Parcs d'activités économiques	11.625.565	13.438.410	16.059.643
1.041.163	1.940.709	766.521	Parc Scientifique CREALYS	636.623	3.191.423	1.115.881
-	635	8.103	Carrières	-	-	-
35.000	28.845	31.875	Tourisme	240.844	27.081	27.081
35.166	27.641	81.140	Missions Diverses	38.569	-	-
2.047.988	1.606.248	1.295.073	Remboursement du capital	-	-	-
10.828.998	9.830.170	13.277.760		16.270.757	20.742.230	22.058.098

2017	2018	2019	RECETTES	2020	2021	2022
675.228	639.305	627.089	Fonctionnement général	555.364	513.618	510.168
2.071.827	2.147.797	5.394.672	Halls-Relais	2.815.496	3.212.367	3.593.605
7.665.844	4.830.608	8.695.634	Parcs d'activités économiques	7.207.825	13.067.067	16.424.731
1.303.232	1.519.519	724.092	Parc Scientifique CREALYS	1.287.876	3.563.166	1.640.498
74.607	76.340	76.340	Carrières	79.900	81.498	583.128
-	51.076	-	Tourisme	919.803	756.140	756.241
759.461	756.680	5.286.658	Missions Diverses	-	-	-
-	-	-	Souscription des emprunts	3.576.850	-	-
12.550.198	10.021.325	20.804.486		16.443.113	21.193.856	23.508.371

*Ce poste tient compte des investissements et des subsides, mais n'intègre pas les charges non décaissées telles que les amortissements, les mouvements de provision et les réductions de valeur.

La souscription des emprunts et le remboursement en capital des emprunts sont globalisés.

Comptes annuels

BEP EXPANSION ECONOMIQUE

2019

BUREAU ÉCONOMIQUE
DE LA PROVINCE
DE NAMUR

Des Hommes,
des Idées,
un Futur

40				1	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N° 0201.400.011	P.	U.	D.		C 1

COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

DÉNOMINATION: **BEP Expansion Economique**

Forme juridique: **SC**

Adresse: **Avenue Sergent Vrithoff** N°: **2**

Code postal: **5000** Commune: **Namur**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de **Liège, division Namur**

Adresse Internet: [1]

Numéro d'entreprise **0201.400.011**

DATE **17-02-20** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS **EN EUROS** [2]

approuvés par l'assemblée générale du **16-06-20**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du **01-01-19** au **31-12-19**

Exercice précédent du **01-01-18** au **31-12-18**

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ~~ne sont pas~~ [3] identiques à ceux publiés antérieurement

---

Nombre total de pages déposées: **37** Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: 6.1, 6.2.1, 6.2.2, 6.2.3, 6.2.4, 6.2.5, 6.3.4, 6.4.1, 6.5.2, 6.11, 6.14, 6.17, 6.18.1, 6.18.2, 6.20, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16

Signataire
(nom et qualité)

Signataire
(nom et qualité)

---

1 Mention facultative.

2 Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

3 Biffer la mention inutile.

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE avec mention des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

BALON-PERIN Georges

Avenue de la Plante 48, 5000 Beez, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 19-06-18- 25-06-19

BERTRAND Etienne

Rue du Comté 75, 5140 Ligny, Belgique

Fonction : Administrateur

BOGAERTS Eric

Rue du Grand Pont 24, 5650 Pry, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 14-10-19

BOMBLED Christophe

Rue de Soumoy 39, boîte A, 5630 Cerfontaine, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 19-06-18- 25-06-19

BRABANT Patricia

Rue de la Chapelle 21, 5310 Eghezée, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 23-09-19

CHEFFERT Jean-Marie

Rue Bragard 7, 5590 Ciney, Belgique

Fonction : Président du Conseil d'Administration

Mandat : 25-06-19

CHINTINNE Grégory

Rue Croix-Meurice Morialmé 306, boîte A, 5621 Morialmé, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 25-06-19

COOPMANS Gauthier

Rue Isabelle Brunell 28, 5330 Sart-Bernard, Belgique

Fonction : Vice-président du Conseil d'Administration

Mandat : 25-06-19

COSTANTINI Benjamin

Rue Pré des Dames 2, boîte A, 5300 Andenne, Belgique

Fonction : Administrateur

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES (Suite de la page précédente)

COX Gérard
Rue Bonaire 5, 5520 Onhaye, Belgique
Fonction : Président du Conseil d'Administration
Mandat : 26-06-18- 25-06-19

DELIRE Luc
Chaussée de Dinant 137, 5170 Rivière, Belgique
Fonction : Administrateur
Mandat : 25-06-19

DELIRE Vincent
Rue des Juifs 4, 5660 Couvin, Belgique
Fonction : Administrateur
Mandat : 19-06-18- 25-06-19

DENIS Jeannine
Rue de la Treille 7, 5030 Grand-Manil, Belgique
Fonction : Administrateur
Mandat : 25-06-19

DEMANET Nathalie
Rue des Forges 15, 5370 Verlée, Belgique
Fonction : Administrateur
Mandat : 19-06-18- 25-06-19

DOUMONT Hugues
Place Albert de Pieront 2, boîte 4, 5300 Andenne, Belgique
Fonction : Administrateur
Mandat : 19-06-18- 25-06-19

DUMONT Frédéric
Rue Grande Pierrère 7, boîte b, 5060 Sambreville, Belgique
Fonction : Administrateur
Mandat : 25-06-19

EERDEKENS Jean-Frédéric
Rue du Samson 2, 5300 Andenne, Belgique
Fonction : Administrateur
Mandat : 12-11-18- 25-06-19

ELOIN GOETGHEBUER Chantal
Rue des rèches 18, 5530 Godinne, Belgique
Fonction : Administrateur
Mandat : 25-06-19

FONTAINE Eddy
Rue de Rocroi 45, 5660 Couvin, Belgique
Fonction : Administrateur
Mandat : 25-06-19- 14-10-19

FOURNEAUX Richard
Rue de bonsecours 21, 5500 Dinant, Belgique
Fonction : Administrateur
Mandat : 25-06-19

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES (Suite de la page précédente)

GASPARD Jean-Marc
Rue de Meursault 25, 5590 Ciney, Belgique
Fonction : Administrateur
Mandat : 03-12-18- 25-06-19

GENGLER Isabelle
Rue du Broctia 16, 5020 Malonne, Belgique
Fonction : Administrateur
Mandat : 25-06-19

GILSON Bernard
Rue Basse-Cornet 51, 5660 Aublain, Belgique
Fonction : Administrateur
Mandat : 19-06-18- 25-06-19

HENRARD Ludovic
Rue de Tirmont 11, 5651 Laneffe, Belgique
Fonction : Administrateur
Mandat : 25-06-19

LAURANT Myriam
Rue la Ringe 10, 5550 Vresse-sur-Semois, Belgique
Fonction : Administrateur
Mandat : 25-06-19

MILCAMPS Guy
Rue de Trisogne 22, 5590 Ciney, Belgique
Fonction : Administrateur
Mandat : 12-11-18- 25-06-19

PIRET Antoine
Avenue de la Vecquée 533, 5020 Malonne, Belgique
Fonction : Administrateur
Mandat : 25-06-19- 23-09-19

POULIN Christine
Rue du Sarazin 4, 5650 Fraire, Belgique
Fonction : Administrateur

RENNOTTE Philippe
Rue du Vicinal 36, 5380 Fernelmont, Belgique
Fonction : Administrateur

ROCHET Bénédicte
Rue de Corroy 47, 5640 Mettet, Belgique
Fonction : Administrateur
Mandat : 25-06-19

RONDIAT Pierre
Rue de Sommière 4, boîte c, 5537 Haut-le-Wastia, Belgique
Fonction : Administrateur
Mandat : 12-11-18- 25-06-19

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES (Suite de la page précédente)

SACRE Jean-Pierre

Impasse Dussart 7, 5190 Jemeppe-sur-Sambre, Belgique

Fonction : Vice-président du Conseil d'Administration

Mandat : 26-06-18- 25-06-19

THERET Jean-Marie

Rue du Charme 10, 5550 Vresse-sur-Semois, Belgique

Fonction : Administrateur

VAN ESPEN Jean-Marc

Avenue de la Pairelle 74, 5000 Namur, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 19-06-18- 25-06-19

VAN ROY Dominique

Rue de la Tombale 29, 5310 Aische-en-Refail, Belgique

Fonction : Administrateur

VAUTARD Philippe

Rue Maugere 4, 5150 Floriffoux, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 19-06-18- 25-06-19

KNAEPEN LAFONTAINE Réviseurs SRL 0413.343.922

Chaussée de Marche 585, 5101 Erpent, Belgique

Fonction : Commissaire, Numéro de membre : B00255

Mandat : 25-06-19

Représenté par :

1. KNAEPEN Philippe
   Chaussée de Marche 585 , 5101 Erpent, Belgique
   , Numéro de membre : A02378

DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ~~ont~~ / n'ont pas * été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

A. La tenue des comptes de l'entreprise **,
B. L'établissement des comptes annuels **,
C. La vérification des comptes annuels et/ou
D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

* Biffer la mention inutile.

** Mention facultative.

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	24.680.451	23.653.015
Immobilisations incorporelles	6.2	21		
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	24.632.386	23.604.950
Terrains et constructions		22	20.034.101	22.307.076
Installations, machines et outillage		23	131.163	158.975
Mobilier et matériel roulant		24	53.264	3
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27	4.413.858	1.138.896
Immobilisations financières	6.4 / 6.5.1	28	48.065	48.065
Entreprises liées	6.15	280/1		
Participations		280		
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3	44.621	44.621
Participations		282	44.621	44.621
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	3.444	3.444
Actions et parts		284	2.479	2.479
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	965	965

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	79.041.558	78.314.437
Créances à plus d'un an		29	23.777.790	25.062.861
Créances commerciales		290		
Autres créances		291	23.777.790	25.062.861
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	26.143.497	27.160.594
Stocks		30/36	26.143.497	27.160.594
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34		
Immeubles destinés à la vente		35	26.143.497	27.160.594
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	12.989.867	12.504.740
Créances commerciales		40	10.433.261	10.014.671
Autres créances		41	2.556.606	2.490.069
Placements de trésorerie	6.5.1 / 6.6	50/53	15.844.789	13.093.140
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	15.844.789	13.093.140
Valeurs disponibles		54/58	274.117	492.988
Comptes de régularisation	6.6	490/1	11.498	114
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	103.722.009	101.967.452

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	62.265.070	54.075.878
Capital	6.7.1	10	1.871.950	1.873.450
Capital souscrit		100	1.871.950	1.873.450
Capital non appelé[4]		101		
Primes d'émission		11		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	46.191.136	40.097.961
Réserve légale		130	187.533	187.532
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132	1.029.271	811.525
Réserves disponibles		133	44.974.332	39.098.904
Bénéfice (Perte) reporté(e) (+)/(-)		14		
Subsides en capital		15	14.201.984	12.104.467
Avance aux associés sur répartition de l'actif net [5]		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16	2.276.340	1.749.417
Provisions pour risques et charges		160/5	1.718.751	1.218.630
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5	1.718.751	1.218.630
Impôts différés		168	557.589	530.787

4 Montant venant en déduction du capital souscrit.

5 Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	39.180.599	46.142.157
Dettes à plus d'un an	6.9	17	29.331.431	35.594.401
Dettes financières		170/4	28.182.093	30.013.406
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	28.182.093	30.013.406
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	1.149.338	5.580.995
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	7.328.669	6.889.327
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	3.566.697	3.504.741
Dettes financières		43		649.099
Etablissements de crédit		430/8		649.099
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	2.723.375	1.754.075
Fournisseurs		440/4	2.723.375	1.754.075
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	134.362	119.400
Impôts		450/3	134.362	119.400
Rémunérations et charges sociales		454/9		
Autres dettes		47/48	904.235	862.012
Comptes de régularisation	6.9	492/3	2.520.499	3.658.429
TOTAL DU PASSIF		10/49	103.722.009	101.967.452

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/76A	17.277.258	8.973.361
Chiffre d'affaires	6.10	70	7.058.144	3.115.098
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71	-1.017.097	-707.896
Production immobilisée		72		
Autres produits d'exploitation	6.10	74	5.359.882	6.167.017
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A	5.876.329	399.142
Coût des ventes et des prestations		60/66A	10.812.322	8.560.759
Approvisionnements et marchandises		60	1.020.647	18.958
Achats		600/8	1.020.647	18.958
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609		
Services et biens divers		61	6.987.783	6.200.066
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	1.718.534	1.766.399
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4	22.893	38.301
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8	500.122	120.582
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	103.991	104.972
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A	458.352	311.481
Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)		9901	6.464.936	412.602

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits financiers		75/76B	66.593	78.803
Produits financiers récurrents		75	66.593	78.803
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751	66.077	77.324
Autres produits financiers	6.11	752/9	516	1.479
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
Charges financières	6.11	65/66B	128.641	153.648
Charges financières récurrentes		65	128.641	153.648
Charges des dettes		650	127.932	152.900
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) .....(+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	709	748
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts .....(+)/(-)		9903	6.402.888	337.757
Prélèvements sur les impôts différés		780	54.268	129.327
Transfert aux impôts différés		680	141.040	115.186
Impôts sur le résultat .....(+)/(-)	6.13	67/77	131.764	1.647
Impôts		670/3	131.764	1.647
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice .....(+)/(-)		9904	6.184.352	350.251
Prélèvements sur les réserves immunisées		789	26.846	20.251
Transfert aux réserves immunisées		689	335.770	274.218
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter .....(+)/(-)		9905	5.875.428	96.284

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter .....(+)/(-)	9906	5.875.428	96.284
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter .....(+)/(-)	(9905)	5.875.428	96.284
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent .....(+)/(-)	14P		
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
sur le capital et les primes d'émission	791		
sur les réserves	792		
Affectations aux capitaux propres	691/2	5.875.428	96.284
au capital et aux primes d'émission	691		
à la réserve légale	6920		
aux autres réserves	6921	5.875.428	96.284
Bénéfice (Perte) à reporter .....(+)/(-)	(14)		
Intervention d'associés dans la perte	794		
Bénéfice à distribuer	694/7		
Rémunération du capital	694		
Administrateurs ou gérants	695		
Employés	696		
Autres allocataires	697		

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	xxxxxxxxxxxxxx	49.815.477
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161	590.309	
Cessions et désaffectations	8171	2.684.518	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8181		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	47.721.268	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actés	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	xxxxxxxxxxxxxx	27.508.402
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	1.675.120	
Repris	8281		
Acquises de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301	1.496.355	
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	27.687.167	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	20.034.101	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	xxxxxxxxxxxxxx	342.815
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	10.190	
Cessions et désaffectations	8172		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8182		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	353.005	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actés	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	xxxxxxxxxxxxxx	183.839
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	38.003	
Repris	8282		
Acquises de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	221.842	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	131.163	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	xxxxxxxxxxxxxx	441.431
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	58.673	
Cessions et désaffectations	8173	9.936	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	490.168	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actés	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	xxxxxxxxxxxxxx	441.428
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	5.412	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	9.936	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	436.904	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	53.264	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195P	xxxxxxxxxxxxxx	1.064.800
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8165		
Cessions et désaffectations	8175		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8185		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8195	1.064.800	
Plus-values au terme de l'exercice	8255P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8215		
Acquises de tiers	8225		
Annulées	8235		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8245		
Plus-values au terme de l'exercice	8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325P	xxxxxxxxxxxxxx	1.064.800
Mutations de l'exercice			
Actés	8275		
Repris	8285		
Acquis de tiers	8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8305		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8315		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8325	1.064.800	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(26)		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196P	xxxxxxxxxxxxxx	1.173.204
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8166	3.274.962	
Cessions et désaffectations	8176		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8186		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8196	4.448.166	
Plus-values au terme de l'exercice	8256P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8216		
Acquises de tiers	8226		
Annulées	8236		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8246		
Plus-values au terme de l'exercice	8256		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326P	xxxxxxxxxxxxxx	34.308
Mutations de l'exercice			
Actés	8276		
Repris	8286		
Acquis de tiers	8296		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8306		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8316		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8326	34.308	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(27)	4.413.858	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392P	xxxxxxxxxxxxxx	223.109
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8362		
Cessions et retraits	8372		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8382		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8392	223.109	
Plus-values au terme de l'exercice	8452P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8412		
Acquises de tiers	8422		
Annulées	8432		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8442		
Plus-values au terme de l'exercice	8452		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8472		
Reprises	8482		
Acquises de tiers	8492		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8502		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8512		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8522		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552P	xxxxxxxxxxxxxx	178.488
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8542		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8552	178.488	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(282)	44.621	
ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	283P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Additions	8582		
Remboursements	8592		
Réductions de valeur actées	8602		
Réductions de valeur reprises	8612		
Différences de change (+)/(-)	8622		
Autres (+)/(-)	8632		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(283)		
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8652		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES – PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	xxxxxxxxxxxxxx	9.916
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	9.916	
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	xxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	xxxxxxxxxxxxxx	7.437
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553	7.437	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)	2.479	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	xxxxxxxxxxxxxx	965
Mutations de l'exercice			
Additions	8583		
Remboursements	8593		
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change (+)/(-)	8623		
Autres (+)/(-)	8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	965	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%	%			(+) of (-)	
Terrienne du Crédit Social SCRL Rue Capitaine Jomouton 44 5100 Jambes (Namur) Belgique 0401.417.672	Parts sociales	200.000	10,05	0,00	31/12/2018	EUR	2.013.538	17.093
Port Autonome de Namur Boulevard Léopold 7 5000 Namur Belgique 0218.569.902	Parts	8.000	15,70	0,00	31/12/2018	EUR	18.284.027	80.292
INASEP SCRL Rue des Viaux 1 , boîte b 5100 Naninne Belgique 0218.735.790	Parts sociales	400	4,82	0,00	31/12/2018	EUR	34.979.670	-387.536

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PLACEMENTS DE TRÉSORERIE – AUTRES PLACEMENTS			
Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe	51		
Actions et parts – Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681		
Actions et parts – Montant non appelé	8682		
Métaux précieux et œuvres d'art	8683		
Titres à revenu fixe	52		
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53	15.844.789	13.093.140
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus	8686	13.748.241	9.446.303
de plus d'un mois à un an au plus	8687	2.096.548	3.646.837
de plus d'un an	8688		
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689		

	Exercice
COMPTES DE RÉGULARISATION	
Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important	
491 PRODUITS A RECEVOIR : 1) Intérêts perçus en 2020 concernant 2019	284
2) Travaux à refacturer dans le cadre des décomptes de convention de financement des parcs d'activités.	11.214

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

ETAT DU CAPITAL

Capital social

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Capital souscrit au terme de l'exercice	100P	XXXXXXXXXXXXX	1.873.450
Capital souscrit au terme de l'exercice	(100)	1.871.950	

	Codes	Montants	Nombre d'actions
Modifications au cours de l'exercice			
Rachat de leurs parts (Grottes de Han - Naegelmackers)		-1.500	60
Représentation du capital Catégories d'actions			
Parts A		1.871.950	74.878
Actions nominatives	8702	XXXXXXXXXXXXX	74.878
Actions dématérialisées	8703	XXXXXXXXXXXXX	

Capital non libéré

	Codes	Montant non appelé	Montant appelé, non versé
Capital non appelé	(101)		XXXXXXXXXXXXX
Capital appelé, non versé	8712	XXXXXXXXXXXXX	
Actionnaires redevables de libération			

Actions propres

	Codes	Exercice
Détenues par la société elle-même		
Montant du capital détenu	8721	
Nombre d'actions correspondantes	8722	
Détenues par ses filiales		
Montant du capital détenu	8731	
Nombre d'actions correspondantes	8732	

Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion		
Montant des emprunts convertibles en cours	8740	
Montant du capital à souscrire	8741	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8742	
Suite à l'exercice de droits de souscription		
Nombre de droits de souscription en circulation	8745	
Montant du capital à souscrire	8746	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747	
Capital autorisé non souscrit	8751	

	Codes	Exercice
Parts non représentatives du capital		
Répartition		
Nombre de parts	8761	
Nombre de voix qui y sont attachées	8762	
Ventilation par actionnaire		
Nombre de parts détenues par la société elle-même	8771	
Nombre de parts détenues par les filiales	8781	

STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

Telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise en vertu du Code des sociétés, art. 631 §2 et art. 632 §2, de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes, art. 14 alinéa 4 de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation, art. 5.

Etat du capital

BEP Expansion

Membres	Nombre de parts
Communes	44.968
Province de Namur	22.484
Privés	7.426
	74.878

PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES

	Exercice
VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT	
Provisions constituées dans le cadre des conventions de financement des parcs d'activités	1.718.751

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	3.566.697
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	3.566.697
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	3.566.697
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	8.907.521
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	8.907.521
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	160.407
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	9.067.928
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	19.274.572
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	19.274.572
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres emprunts	8903	988.931
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	20.263.503

	Codes	Exercice
DETTES GARANTIES *(comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)*		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	28.654.901
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	28.654.901
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	28.654.901
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise		
Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes reçus sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise	9062	

	Codes	Exercice
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		
Impôts *(rubriques 450/3 et 178/9 du passif)*		
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	96.604
Dettes fiscales estimées	450	37.758
Rémunérations et charges sociales *(rubriques 454/9 et 178/9 du passif)*		
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

	Exercice
492 CHARGES A IMPUTER : 1) Précompte mobilier versé en 2020 concernant 2019	30.023
2) Décompte pour travaux dans les parcs d'activités	10.284
493 PRODUITS A REPORTER : 1) Subsides dans le cadre des travaux d'équipements des parcs d'activités	2.415.734
2) Redevances fixes	64.147
3) Canon emphytéotique	311

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
Ventes de terrains		7.058.144	3.115.098
Ventilation par marché géographique			
Autres produits d'exploitation			
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740	3.668.072	4.537.610
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086		
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087		
Nombre d'heures effectivement prestées	9088		
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620		
Cotisations patronales d'assurances sociales	621		
Primes patronales pour assurances extralégales	622		
Autres frais de personnel	623		
Pensions de retraite et de survie	624		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises) ..... (+)/(-)	635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112	22.893	38.301
Reprises	9113		
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115	544.723	390.469
Utilisations et reprises	9116	44.601	269.887
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640		
Autres	641/8	103.991	104.972
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097		
Nombre d'heures effectivement prestées	9098		
Frais pour l'entreprise	617		

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	5.876.329	399.142
Produits d'exploitation non récurrents	(76A)	5.876.329	399.142
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760	341	
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630	476.810	389.404
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8	5.399.178	9.738
Produits financiers non récurrents	(76B)		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	458.352	311.481
Charges d'exploitation non récurrentes	(66A)	458.352	311.481
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660	1.168	
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7	457.184	311.481
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6690		
Charges financières non récurrentes	(66B)		
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6691		

IMPÔTS ET TAXES

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

	Codes	Exercice
Impôts sur le résultat de l'exercice	9134	90.572
Impôts et précomptes dus ou versés	9135	21.105
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	9136	
Suppléments d'impôts estimés	9137	69.467
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9138	41.193
Suppléments d'impôts dus ou versés	9139	41.193
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	9140	

Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

Dépenses non admises hors impôts	7.279
Exonération primes et subsides régionaux	658.495
Materne - Subvention du 12/04/1984 - Prise en compte de résultats sous le régime de l'impôt des personnes morales	4.463.192

Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

.

Sources de latences fiscales

	Codes	Exercice
Latences actives	9141	
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142	
Latences passives	9144	
Ventilation des latences passives		

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte			
A l'entreprise (déductibles)	9145	1.267.443	346.445
Par l'entreprise	9146	1.426.565	1.052.093
Montants retenus à charge de tiers, au titre de			
Précompte professionnel	9147	16.214	14.777
Précompte mobilier	9148		

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

ENTREPRISES LIÉES	Codes	Exercice	Exercice précédent
Immobilisations financières	(280/1)		
Participations	(280)		
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances	9291		
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311		
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351		
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières	9253		
Participations	9263		
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		
Créances	9293		
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
Dettes	9353		
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9393		
Autres engagements financiers significatifs	9403		
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	9252	44.621	44.621
Participations	9262	44.621	44.621
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

	Exercice
TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ	
Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société	

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

	Codes	Exercice
LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES		
Créances sur les personnes précitées	9500	
Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé		
Garanties constituées en leur faveur	9501	
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502	
Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable		
Aux administrateurs et gérants	9503	57.104
Aux anciens administrateurs et anciens gérants	9504	

	Codes	Exercice
LE OU LES COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)		
Emoluments du (des) commissaire(s)	9505	8.000
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation	95061	
Missions de conseils fiscaux	95062	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95063	
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)		
Autres missions d'attestation	95081	
Missions de conseils fiscaux	95082	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95083	

Mentions en application de l'article 134 du Code des sociétés

RÈGLES D'ÉVALUATION

Repris dans le rapport de gestion

Rapport du Commissaire-Réviseur

BEP EXPANSION ECONOMIQUE

2019

BUREAU ÉCONOMIQUE
DE LA PROVINCE
DE NAMUR

Des Hommes,
des Idées,
un Futur

KNAEPEN I LAFONTAINE
RÉVISEURS D'ENTREPRISES

SC SOCIETE INTERCOMMUNALE
BEP-EXPANSION ECONOMIQUE
Avenue Sergent Vrithoff 2
5000 Namur

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SOCIETE COOPERATIVE SOCIETE INTERCOMMUNALE BEP-EXPANSION ECONOMIQUE SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la SC Société Intercommunale BEP-Expansion Economique (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur l'audit des comptes annuels ainsi que notre rapport sur les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 25 juin 2019, conformément à la proposition de l'organe d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2021. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Société pour la première fois au cours de cet exercice.

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2019, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à 103.722.008,65 EUR et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de 5.875.428,39 EUR.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2019, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de l'organe d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

L'organe d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société, ni quant à l'efficience ou l'efficacité avec laquelle l'organe d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation ;

- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons à l'organe d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe d'administration

L'organe d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés, du Code des sociétés et des associations à partir du 1er janvier 2020, et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion et les autres informations contenues dans le rapport annuel, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion et aux autres informations contenues dans le rapport annuel

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 3 :5 et 3 :6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion et les autres informations contenues dans le rapport annuel, à savoir :

- le rapport du comité de rémunération,
- la liste des marchés publics,
- la liste des participants aux formations annuelles,
- la structure de l'organisation,
- l'organigramme fonctionnel complet de l'organisation,
- les lignes de développement,
- le plan financier pluriannuel,

comportent une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative au bilan social

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 3 :12 §1, 8° du Code des sociétés et des associations, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mandat.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts, du Code des sociétés ou, à partir du 1er janvier 2020, du Code des sociétés et des associations.

Namur, 8 mai 2020

SRL KNAEPEN LAFONTAINE,
Réviseurs d'entreprises

Commissaire,
Représentée par

Philippe Knaepen
Réviseur d'Entreprises

Rapport du Comité de rémunération

BEP EXPANSION ECONOMIQUE

2019

BUREAU ÉCONOMIQUE
DE LA PROVINCE
DE NAMUR

Des Hommes,
des Idées,
un Futur

Secrétariat Général

BEP EXPANSION ÉCONOMIQUE

COMITE DE REMUNERATION

Extrait du Procès-verbal de la réunion du 23 mars 2020

Groupe Communes
Monsieur Ludovic HENRARD, Administrateur, **présent**[*]
Madame Christine POULIN, Administrateur, **présent**[*]
Monsieur Philippe RENNOTTE, Administrateur, **présent**[*]

Groupe Province
Monsieur Jean-Marie THERET, Administrateur, **présent**[*]
Madame Patricia BRABANT, Administrateur, **présente**[*]

[*] Présent dans le cadre de la procédure = avoir émis leurs avis sur tous les points de l'ordre du jour via courriel.

La circulaire du 16 mars 2020 relative aux mesures administratives et organisationnelles encadrant la crise sanitaire due au Covid-19 permet le choix entre plusieurs procédures suite aux circonstances exceptionnelles. La procédure qui a été choisie pour le présent Comité de rémunération est celle par laquelle les membres ont émis leurs avis via courriel. Les accords et les remarques éventuelles des membres ont été collationnés et indiqués dans le présent procès-verbal.

2.1 Rapport annuel du Comité de rémunération

Conformément aux prescrits de l'article 55 des statuts du BEP Expansion Economique et de l'article L1523-17 §2 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le Comité de rémunération doit établir et approuver annuellement un rapport de rémunération qui sera approuvé par le Conseil d'administration du BEP Expansion Economique en sa séance du 23 mars 2020.

Le rapport de rémunération a pour objet d'évaluer la pertinence des rémunérations et tout autre éventuel avantage, pécuniaire ou non accordés aux membres des organes de gestion et aux fonctions de direction au cours de l'exercice précédent ainsi que sur la politique globale de la rémunération.

Le relevé individuel des mandataires et de leurs rémunérations font parties intégrantes du rapport de rémunération rédigé par le Conseil d'administration en vertu de l'article L6421-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

1. Modalités des rémunérations des mandats

L'Assemblée Générale du 27 novembre 2018 a statué, sur avis du Comité de rémunération, pour fixer les rémunérations comme suit à dater du 1er janvier 2019.

- **Période allant du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019**

Fonction	Plafond barémique	Montant de la rémunération	Fréquence de paiement
Président du Conseil d'administration	Annexe 1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation : 11.426,94 € non indexé ou 19.504,64 € brut annuel indexé	12.958,73 € brut annuel indexé	Mensuelle
Membres du Conseil d'administration autre que Président	Article L5311-1 §2 et §14 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation : 125,00 € non indexé ou 213,36 € indexé	201,89 € indexé	Par réunion avec un maximum de 12/an
Membres du Comité d'audit	Article L5311-1 §12 alinéas 2 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation : 125,00 € non indexé ou 213,36 € indexé	201,89 € indexé	Par réunion avec un maximum de 3/an

Conformément au Code de la démocratie locale et de la décentralisation, ensuite du renouvellement des instances de l'intercommunale, le Comité de rémunération s'est réuni en date du 30 septembre 2019 pour statuer sur la recommandation relative à la rémunération et aux jetons de présence pour l'année 2020. Cette recommandation portait sur les montants identiques à ceux de 2019. L'Assemblée Générale du 17 décembre 2019 a approuvé cette recommandation.

2. **Politique globale de rémunération**

L'intercommunale ne dispose pas de personnel.

- **Informations relatives aux rémunérations des titulaires de fonction de direction**

Fonction	Rémunération annuelle brute	Détail de la rémunération annuelle brute
Directeur général (N1)	Pas de fonction de direction (voir BEP)	-

3. **<u>Conclusion du Comité de rémunération</u>**

Le Comité de rémunération fait le constat que :

- Les modalités de rémunérations des mandats repris au point 1, sont la stricte application des délibérations prises lors de l'Assemblée Générale compétente ;
- Les rémunérations des mandats sont en conformité avec les prescrits du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

<u>Le Comité de rémunération, à l'unanimité, décide de :</u>

- Marquer accord sur le rapport de rémunération ;
- Soumettre le présent rapport à l'approbation d'un prochain Conseil d'administration du BEP Expansion Economique et de l'annexer au Rapport de gestion conformément aux articles L1523-17 §2 aliéna 2 et L1523-16 alinéa 4 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

A. JOLY
Directrice du
Secrétariat Général f.f.

<u>Votre correspondant</u> : S. JANSEMME, Assistante Juridique
<u>Responsable</u> : A. JOLY, Directrice du Secrétariat Général f.f.

Rapport de rémunération du Conseil d'administration du BEP Expansion Economique

1. Informations relatives aux rémunérations des membres des organes de gestion :

➢ *Informations générales*

Numéro d'identification (BCE)	0201400011
Type d'institution	Intercommunale
Nom de l'institution	BEP Expansion Economique
Période de reporting	2019

	Nombre de réunions
Assemblée générale	2
Conseil d'administration	13
Bureau exécutif	Néant
Comité de rémunération	2
Comité d'Audit	3
Comité de secteur	Néant
Nombre de réunions du Comité de secteur	0

➢ *Commentaire éventuel*

En vertu de l'article L 5311-1 §2 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, un administrateur assistant à plusieurs réunions le même jour (Conseil d'administration et Comité d'audit), ne perçoit qu'un seul jeton de présence.

➢ *Membres du Conseil d'administration*

Concernant l'exercice 2019, le rapport est adéquatement ventilé en semestre en raison du renouvellement complet des instances lors de l'Assemblée Générale du 25 juin 2019.

- **Période allant du 1er janvier 2019 au 25 juin 2019**

Fonction	Nom et Prénom	Rémunération pour la période concernée	Frais déplacements	Détail de la rémunération et des avantages	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Pourcentage de participation aux réunions	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle
Président	Cox Gérard	6.479,34 €	0 €	12.958,73 € brut annuel	La fonction de Président implique la préparation de toutes les séances des organes de directions, une fonction de représentation ainsi que la capacité de signer des contrats et des actes engageants l'intercommunale dont les actes authentiques de vente. Ces différents éléments supposent de dégager un temps nettement plus conséquent qu'un administrateur, ce qui justifie l'indemnité fixe.	100%	➢ Idéalys : AssembléeGénérale Mandat non rémunéré
Vice-président	Sacré Jean-Pierre	1.211,34 €	94,32 €	Jeton de présence	-	100%	-
Administrateurs	Balon-Perin Georges	1.009,45 €	0 €	Jeton de présence	-	83%	-
	Bertrand Etienne	605,67 €	61,11 €	Jeton de présence	-	50%	-
	Bombled Christophe	1.211,34 €	257,28 €	Jeton de présence	-	100%	-
	Costantini Benjamin	1.211,34 €	94,32 €	Jeton de présence	-	100%	-
	Delire Vincent	1.211,34 €	282,26 €	Jeton de présence	-	100%	-
	Demanet Nathalie	807,56 €	0 €	Jeton de présence	-	67%	-
	Doumont Hugues	1.211,34 €	107,21 €	Jeton de présence	-	100%	-
	Eerdekens Jean-Frédéric	807,56 €	42,88 €	Jeton de présence	-	67%	-
	Gaspard Jean-Marc	1.211,34 €	158,64 €	Jeton de présence	-	100%	-
	Gilson Bernard	807,56 €	185,79 €	Jeton de présence	-	67%	-
	Milcamps Guy	1.009,45 €	125,06 €	Jeton de présence	-	83%	-
	Poulin Christine	1.009,45 €	175,10 €	Jeton de présence	-	83%	-
	Rennotte Philippe	1.009,45 €	71,45 €	Jeton de présence	-	83%	-
	Rondiat Pierre	1.211,34 €	107,21 €	Jeton de présence	-	100%	-
	Theret Jean-Marie	1.009,45 €	293 €	Jeton de présence	-	83%	-
	Van Espen Jean-Marc	0 €	0 €	Jeton de présence	-	0%	-
	Van Roy Dominique	1.009,45 €	78,60 €	Jeton de présence	-	83%	-
	Vautard Philippe	1.211,34 €	47,16 €	Jeton de présence	-	100%	-
Comité d'audit	Bombled Christophe	403,78 €	85,76 €	Jeton de présence	-	100%	-
	Eerdekens Jean-Frédéric	403,78 €	21,44 €	Jeton de présence	-	100%	-
	Poulin Christine	403,78 €	70,04 €	Jeton de présence	-	100%	-
	Rennotte Philippe	403,78 €	28,58 €	Jeton de présence	-	100%	-
	Vautard Philippe	403,78 €	15,72 €	Jeton de présence	-	100%	-
Comité de rémunération	Bombled Christophe	Non rémunéré	Non rémunéré	Néant	-	100%	-
	Eerdekens Jean-Frédéric	Non rémunéré	Non rémunéré	Néant	-	100%	-
	Poulin Christine	Non rémunéré	Non rémunéré	Néant	-	100%	-
	Van Roy Dominique	Non rémunéré	Non rémunéré	Néant	-	100%	-
	Vautard Philippe	Non rémunéré	Non rémunéré	Néant	-	100%	-
Total général	-	27.274,01 €	2.402,93 €	-	-	-	-

- **<u>Période allant du 25 juin 2019 au 31 décembre 2019</u>**

Fonction	Nom et Prénom	Rémunération pour la période concernée	Frais déplacements	Détail de la rémunération et des avantages	Justification de la rémunération si autre qu'un jeton	Pourcentage de participation aux réunions	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle
Président	Cheffert Jean-Marie	6.479,37 €	0 €	12.958,73 € brut annuel	La fonction de Président implique la préparation de toutes les séances des organes de directions, une fonction de représentation ainsi que la capacité de signer des contrats et des actes engageants l'intercommunale dont les actes authentiques de vente. Ces différents éléments supposent de dégager un temps nettement plus conséquent qu'un administrateur, ce qui justifie l'indemnité fixe.	100%	➢ <u>Marché Couvert de Ciney :</u> Assemblée Générale Mandat non rémunéré *(début de mandat le 15/07/2019)* ➢ <u>INASEP :</u> Assemblée Générale Mandat non rémunéré *(début de mandat le 15/07/2019)*
Vice-président	Coopmans Gauthier	1.009,45 €	51,15 €	Jeton de présence	-	71%	-
Administrateurs	Bertrand Etienne	1.211,34 €	134,21 €	Jeton de présence	-	100%	-
	Bogaerts Eric *(entrée 14/10/2019)*	403,78 €	76,72 €	Jeton de présence	-	100%	-
	Brabant Patricia *(entrée 23/09/2019)*	403,78 €	23,38 €	Jeton de présence	-	67%	-
	Chintinne Grégory	807,56 €	141,83 €	Jeton de présence	-	71%	-
	Costantini Benjamin	1.211,34 €	96,42 €	Jeton de présence	-	86%	-
	Delire Luc	1.211,34 €	127,24 €	Jeton de présence	-	100%	-
	Denis Jeannine	1.211,34 €	166,56 €	Jeton de présence	-	86%	-
	Dumont Frédéric	1.009,45 €	91,07 €	Jeton de présence	-	86%	-
	Eloin Goetghebuer Chantal	807,56 €	75,42 €	Jeton de présence	-	71%	-
	Fontaine Eddy *(sortie 14/10/2019)*	403,78 €	119,82 €	Jeton de présence	-	67%	-
	Fournaux Richard	0 €	0 €	Jeton de présence	-	71%	-
	Gengler Isabelle	1.009,45 €	43,53 €	Jeton de présence	-	86%	-
	Henrard Ludovic	1.211,34 €	224,34 €	Jeton de présence	-	100%	-
	Laurant Myriam	807,56 €	265,92 €	Jeton de présence	-	57%	-
	Piret Antoine *(sortie 23/09/2019)*	403,78 €	13,16 €	Jeton de présence	-	67%	-
	Poulin Christine	1.009,45 €	214,02 €	Jeton de présence	-	86%	-
	Rennotte Philippe	1.211,34 €	115,71 €	Jeton de présence	-	100%	-
	Rochet Bénédicte	403,78 €	54,06 €	Jeton de présence	-	29%	-
	Theret Jean-Marie	807,56 €	306,82 €	Jeton de présence	-	71%	-
	Van Roy Dominique	807,56 €	79,26 €	Jeton de présence	-	71%	-
Comité d'audit	Brabant Patricia *(entrée 23/09/2019)*	201,89 €	10,96 €	Jeton de présence	-	100%	-
	Henrard Ludovic	201,89 €	32,15 €	Jeton de présence	-	100%	-
	Piret Antoine *(sortie 23/09/2019)*	0 €	0 €	Jeton de présence	-	Néant	-
	Poulin Christine	201,89 €	35,80 €	Jeton de présence	-	100%	-
	Rennotte Philippe	201,89 €	16,07 €	Jeton de présence	-	100%	-
	Theret Jean-Marie	201,89 €	59,91 €	Jeton de présence	-	100%	-
Comité de rémunération	Brabant Patricia *(entrée 23/09/2019)*	Non rémunéré	Non rémunéré	Néant	-	100%	-
	Henrard Ludovic	Non rémunéré	Non rémunéré	Néant	-	100%	-
	Piret Antoine *(sortie 23/09/2019)*	Non rémunéré	Non rémunéré	Néant	-	Néant	-
	Poulin Christine	Non rémunéré	Non rémunéré	Néant	-	100%	-
	Rennotte Philippe *(entrée le 23/09/2019)*	Non rémunéré	Non rémunéré	Néant	-	100%	-
	Theret Jean-Marie	Non rémunéré	Non rémunéré	Néant	-	100%	-
	Van Roy Dominique *(sortie 23/09/2019)*	Non rémunéré	Non rémunéré	Néant	-	Néant	-
Total général	-	24.851,36€	2.575,53 €	-	-	-	-

- **Période allant du 1er janvier 2019 au 25 juin 2019**

Conseil d'administration	21 janvier	18 février	25 mars	29 avril	20 mai	17 juin
Président : Cox Gérard	P	P	P	P	P	P
Vice-Président : Sacré Jean-Pierre	P	P	P	P	P	P
Balon-Perin Georges	P	E	P	P	P	P
Bertrand Etienne	E	E	P	P	P	E
Bombled Christophe	P	P	P	P	P	P
Costantini Benjamin	P	P	P	P	P	P
Delire Vincent	P	P	P	P	P	P
Demanet Nathalie	P	E	E	P	P	P
Doumont Hugues	P	P	P	P	P	P
Eerdekens Jean-Frédéric	P	E	P	P	E	P
Gaspard Jean-marc	P	P	P	P	P	P
Gilson Bernard	P	P	E	P	P	E
Milcamps Guy	P	P	P	E	P	P
Poulin Christine	P	E	P	P	P	P
Rennotte Philippe	E	P	P	P	P	P
Rondiat Pierre	P	P	P	P	P	P
Theret Jean-Marie	P	P	P	E	P	P
Van Espen Jean-Marc	E	E	E	E	E	E
Van Roy Dominique	E	P	P	P	P	P
Vautard Philippe	P	P	P	P	P	P

Pourcentage de participation aux réunions - nombre de présences	Présences	Réunions	%
100% - 6/6	6	6	100%
100% - 6/6	6	6	100%
83% - 5/6	5	6	83%
50% - 3/6	3	6	50%
100% - 6/6	6	6	100%
100% - 6/6	6	6	100%
100% - 6/6	6	6	100%
67% - 4/6	4	6	67%
100% - 6/6	6	6	100%
67% - 4/6	4	6	67%
100% - 6/6	6	6	100%
67% - 4/6	4	6	67%
83% - 5/6	5	6	83%
83% - 5/6	5	6	83%
83% - 5/6	5	6	83%
100% - 6/6	6	6	100%
83% - 5/6	5	6	83%
0% - 0/6	0	6	0%
83% - 5/6	5	6	83%
100% - 6/6	6	6	100%

Légende	
Présent	P
Excusé	E
Pas administrateur au jour de la séance	-

Comité d'audit	1er avril	3 juin
Bombled Christophe	P	P
Eerdekens Jean-Frédéric	P	P
Poulin Christine	P	P
Rennotte Philippe	P	P
Vautard Philippe	P	P

Pourcentage de participation aux réunions - nombre de présences	Présences	Réunions	%
100% - 2/2	2	2	100%
100% - 2/2	2	2	100%
100% - 2/2	2	2	100%
100% - 2/2	2	2	100%
100% - 2/2	2	2	100%

Comité de rémunération	25 mars
Bombled Christophe	P
Eerdekens Jean-Frédéric	P
Poulin Christine	P
Van Roy Dominique	P
Vautard Philippe	P

Pourcentage de participation aux réunions - nombre de présences	Présences	Réunions	%
100% - 1/1	1	1	100%
100% - 1/1	1	1	100%
100% - 1/1	1	1	100%
100% - 1/1	1	1	100%
100% - 1/1	1	1	100%

- **<u>Période allant du 25 juin 2019 au 31 décembre 2019</u>**

Conseil d'administration	25 juin	15 juillet	26 août	23 septembre	14 octobre	18 novembre	16 décembre
Président : Cheffert Jean-Marie	P	P	P	P	P	P	P
Vice-Président : Coopmans Gauthier	E	P	P	E	P	P	P
Bertrand Etienne	P	P	P	P	P	P	P
Bogaerts Eric	-	-	-	-	-	P	P
Brabant Patricia	-	-	-	-	P	P	E
Chintinne Grégory	P	P	P	E	P	P	E
Costantini Benjamin	E	P	P	P	P	P	P
Delire Luc	P	P	P	P	P	P	P
Denis Jeannine	E	P	P	P	P	P	P
Dumont Frédéric	P	P	E	P	P	P	P
Eloin Goetghebuer Chantal	P	P	P	E	P	E	P
Fontaine Eddy	E	P	P	-	-	-	-
Fournaux Richard	E	P	P	P	E	P	P
Gengler Isabelle	P	E	P	P	P	P	P
Henrard Ludovic	P	P	P	P	P	P	P
Laurant Myriam	E	E	P	P	E	P	P
Piret Antoine	E	P	P	-	-	-	-
Poulin Christine	P	P	P	P	P	P	E
Rennotte Philippe	P	P	P	P	P	P	P
Rochet Bénédicte	E	E	P	E	P	E	E
Theret Jean-Marie	P	P	P	P	E	P	E
Van Roy Dominique	P	E	E	P	P	P	P

Pourcentage de participation aux réunions - nombre de présences	Présences	Réunions	%
100% - 7/7	7	7	100%
71% - 5/7	5	7	71%
100% - 7/7	7	7	100%
100% - 2/2	2	2	100%
67% - 2/3	2	3	67%
71% - 5/7	5	7	71%
86% - 6/7	6	7	86%
100% - 7/7	7	7	100%
86% - 6/7	6	7	86%
86% - 6/7	6	7	86%
71% - 5/7	5	7	71%
67% - 2/3	2	3	67%
71% - 5/7	5	7	71%
86% - 6/7	6	7	86%
100% - 7/7	7	7	100%
57% - 4/7	4	7	57%
67% - 2/3	2	3	67%
86% - 6/7	6	7	86%
100% - 7/7	7	7	100%
29% - 2/7	2	7	29%
71% - 5/7	5	7	71%
71% - 5/7	5	7	71%

Comité d'audit	30 septembre
Brabant Patrica	P
Henrard Ludovic	P
Poulin Christine	P
Rennotte Philippe	P
Theret Jean-Marie	P

Pourcentage de participation aux réunions - nombre de présences	Présences	Réunions	%
100% - 1/1	1	1	100%
100% - 1/1	1	1	100%
100% - 1/1	1	1	100%
100% - 1/1	1	1	100%
100% - 1/1	1	1	100%

Comité de rémunération	30 septembre
Brabant Patricia	P
Henrard Ludovic	P
Poulin Christine	P
Rennotte Philippe	P
Theret Jean-Marie	P

Pourcentage de participation aux réunions - nombre de présences	Présences	Réunions	%
100% - 1/1	1	1	100%
100% - 1/1	1	1	100%
100% - 1/1	1	1	100%
100% - 1/1	1	1	100%
100% - 1/1	1	1	100%

2. Informations relatives à la rémunération de titulaire de la fonction dirigeante :

Fonction	Nom et Prénom	Rémunération annuelle brute	Détail de la rémunération annuelle brute	Liste des mandats dérivés liés à la fonction et rémunération éventuelle
Fonctionnaire dirigeant local	Pas de fonction de direction (voir BEP)	Néant	Néant	Néant
Total rémunérations	**-**	**0**	**-**	**-**

➢ *Commentaires éventuels*

En vertu de l'article L5311-1 §11 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le nombre de réunions donnant lieu à l'octroi d'un jeton de présence ne peut pas dépasser 12 par an.
Il y a eu 13 séances du Conseil d'administration pour l'année 2019 mais, la séance du 25 juin 2019 n'a pas été rémunérée aux administrateurs.

3. Liste des mandats détenus par le BEP Expansion Economique durant l'année 2019 :

Idéalys

Nom	Fonction	AG	Autres Organes	Rémunéré
Cox Gérard[1]	Président du BEP Expansion Economique	Oui	-	Non
Degueldre Renaud	Directeur Général du BEP	Oui	-	Non
Bonmariage Stéphanie	Coordinatrice au Département Développement Economique	Oui	-	Non
Coppejans Joëlle	Attachée à la gestion des parcs au Département Développement Economique	Non	Conseil d'administration	Non

INASEP

Nom	Fonction	AG	Autres Organes	Rémunéré
Cheffert Jean-Marie	Président du BEP Expansion Economique	Oui	-	Non
Degueldre Renaud	Directeur Général du BEP	Oui	-	Non
Granville Olivier[2]	Directeur du Secrétariat Général	Oui	-	Non
Cipolat Fabrizio	Directeur du Département Développement Territorial	Oui	-	Non

Marché Couvert de Ciney

Nom	Fonction	AG	Autres Organes	Rémunéré
Cheffert Jean-Marie	Président du BEP Expansion Economique	Oui	-	Non
Degueldre Renaud	Directeur Général du BEP	Oui	-	Non
Granville Olivier[3]	Directeur du Secrétariat Général	Oui	-	Non

Port Autonome de Namur

Nom	Fonction	AG	Autres Organes	Rémunéré	Montant
Bruyr Marc	Autre	Non	Conseil d'administration	Oui	8.160 €
Eeckout Yves[4]	Autre	Non	Conseil d'administration	Oui	1.020 €

[1] Fin de mandat le 15/07/2019
[2] Fin de mandat le 26/09/2019
[3] Fin de mandat le 26/09/2019
[4] Début de mandat le 15/07/2019

Avenue Sergent Vrithoff, 2
B-5000 NAMUR
Tél. : +32(0)81/71 71 71
Fax : +32(0)81/71 71 00
Info@bep.be
www.bep.be

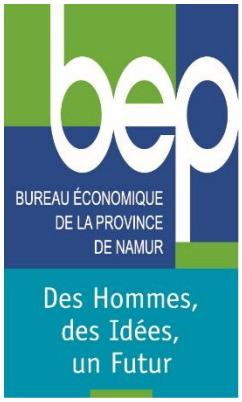

Editeur responsable : Renaud Degueldre - Avenue Sergent Vrithoff, 2 - 5000 NAMUR - BEP D/2020 982 003